

MASTER Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires
Mention Villes et projets
Spécialité : Projet Urbain

Quelle place pour les enfants dans les espaces publics de Naplouse ?

(Cisjordanie, Territoires Palestiniens)



Louise DALMONT
Année : 2014-2015

Tuteurs universitaires : Pauline BOSREDON, Marie-Thérèse GREGORIS
Tuteur professionnel : Benoit PONCELET, directeur du CAUE du Nord

SOMMAIRE

Remerciements	p. 2
INTRODUCTION	p. 3
1. Enjeu et déroulement de l'étude	p. 4
1.1. Une coopération internationale	p. 4
1.2. Comprendre la morphologie de la ville de Naplouse	p. 8
1.3. Etudier les enfants dans les espaces publics à Naplouse	p. 16
2. Trop peu d'espaces publics adaptés aux enfants	p. 21
2.1. A l'échelle de la ville, un manque avéré	p. 21
2.2. A l'échelle du centre-ville : une dualité entre ville nouvelle et ville traditionnelle	p. 28
2.3. Des espaces publics sous pression : un manque difficile à résoudre	p. 37
3. Des espaces publics à créer et repenser	p. 43
3.1. La création de nouveaux espaces publics : un besoin aux origines multiples	p. 43
3.2. Répondre au besoin d'espace et de sécurité des enfants	p. 46
3.3. Redonner une place à l'enfant dans la rue	p. 50
CONCLUSION	p. 59
Table des documents	p. 61
Bibliographie	p. 64
Annexes	I

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnée et aidée tout au long de mon stage et de la rédaction de ce mémoire.

Tout d'abord je tiens à remercier mon maître de stage Benoit PONCELET, directeur du CAUE du Nord, et Vincent BASSEZ, directeur délégué, pour m'avoir accueillie dans leur structure. Par leur expertise et leur bienveillance, ils m'ont aidée à mûrir ma réflexion.

Je remercie vivement mes deux professeurs Pauline BOSREDON et Marie-Thérèse GREGORIS pour m'avoir guidée et conseillée tout au long de ce travail.

J'adresse toute ma gratitude à Ayman SHAKAA, correspondant de la ville de Lille à Naplouse, Ali ABDELHAMID, directeur de l'Urban Regional and Planning Unit à l'université d'An-Najah et Naseer ARAFAT, architecte à Naplouse, pour m'avoir accueillie chaleureusement et aidée dans mon travail.

Je remercie les responsables de services de la municipalité de Naplouse qui m'ont accordée de leur temps pour répondre à mes questions et me transmettre les bons documents : Maha ZAIDAN (urbanisme), Rania DOULEH (mobilité), Rania TAHA (patrimoine), Mesbah KANAAN (permis de construire).

Je suis reconnaissante à toutes les personnes de la municipalité de Lille qui ont adhéré au projet et ont permis la réalisation de ce stage, notamment : Sidonie CAQUANT, chargée de mission au service des relations internationales, Mathieu GOETZKE, responsable du service urbanisme, et Virginie THIERRY responsable du service Patrimoine.

Je remercie Ameer ABU AISHEH, Hoda JARRAR et Hala SHATTAWI, étudiants en urbanisme à l'URPU d'An-Najah, pour m'avoir aidée dans mes recherches et la découverte de leur région.

Enfin, je remercie Marie DIEVAL, étudiante à l'IAUL, pour m'avoir accompagnée et soutenue pendant ces trois mois de stage.

Introduction

Dans les territoires palestiniens (Cisjordanie et Gaza), près de 40% de la population ont moins de 15 ans¹. Naplouse, l'une des plus grandes villes de Cisjordanie, ne fait pas exception. Nous pouvons voir ces enfants jouer au ballon, courir avec un bâton, faire du vélo, marcher sur le chemin de l'école... Ils occupent fréquemment les espaces publics, ces espaces mis à disposition principalement par la municipalité et ouverts à tous gratuitement. Les parcs, places, rues sont potentiellement des lieux de rencontre, des lieux où ils peuvent jouer avec d'autres enfants, de leur famille ou non, avec ou sans leurs parents.

Cependant, ces espaces publics ne sont pas tous adaptés aux enfants. Les parcs offrent des espaces cloisonnés, à l'abri de la circulation. Des équipements leur sont spécifiquement dédiés : balançoires, toboggans, bacs à sable.... A l'inverse, dans les rues la place de l'enfant apparaît plus résiduelle. Il semble fragile dans un flot d'automobiles. Plus petit, l'enfant a un champ de vision plus réduit que celui d'un adulte, il est également moins visible. Il n'a pas les mêmes réflexes, pas la même expérience pour appréhender le comportement des autres usagers. Se déplacer dans la rue peut ainsi s'avérer compliqué. De même, lorsqu'il y joue, il se met généralement en danger. Résoudre ces problèmes de sécurité est l'un des enjeux de la ville de Naplouse. Ses représentants mettent en avant le manque de parcs dans la ville. Offrir de nouveaux espaces de jeu est envisagé comme un moyen d'éviter que les enfants ne jouent dans la rue.

Or, la ville de Naplouse manque de place pour la création de tels espaces. Cette ville de plus de 170 000 habitants², en pleine expansion démographique, est coincée entre deux montagnes. L'urbanisation et l'aménagement de ses versants sont complexes. A ces contraintes topographiques, s'ajoutent des contraintes politiques. En effet, la Palestine n'est pas un état souverain et l'occupation par Israël de terres entourant la ville, rend certains espaces inexploitable.

Dès lors, comment réserver une place à l'enfant dans les espaces publics de Naplouse? Les parcs et aires de jeux existants sont-ils réellement insuffisants? Le jeu dans la rue doit-il être interdit pour des raisons de sécurité?

Replacer l'étude dans son contexte permet dans un premier temps de mieux saisir les enjeux de la réponse à ces questions. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une coopération internationale. Si Naplouse présente des caractéristiques particulières, la question de la place des enfants dans la ville est de plus en plus traitée en France comme dans d'autres pays.

Nous analyserons ensuite, en quoi les espaces publics s'avèrent inadaptés aux enfants. Nous étudierons les pratiques de ces derniers en fonction des potentialités offertes par ces espaces à l'échelle de la ville comme de son centre.

Enfin nous tenterons d'apporter des pistes pour répondre aux besoins d'espace des enfants.

¹ Chiffres de 2013 du Palestinian Central Bureau of Statistics : <http://www.pcbs.gov.ps/site/512/default.aspx?tabID=512&lang=en&ItemID=1076&mid=3171&wversion=Staging>

² http://nablus.org/en/?page_id=398 chiffre de 2011

1. Enjeu et déroulement de l'étude

1.1. Une coopération internationale

1.1.1. Une coopération multipartite

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre les municipalités de Lille et de Naplouse, les universités An-Najah et Lille 1 ainsi que le Conseil d'Architecture Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Nord. Par le passé, ils avaient déjà créé des liens entre eux, mais c'est la première fois qu'ils travaillent ensemble, autour d'un projet commun.

Le jumelage Lille/Naplouse date de 1998. Il a pour origine l'association Amitié Lille-Naplouse, fondée par des habitants des deux villes. La coopération s'effectue notamment à travers l'organisation et le soutien de projets dans le domaine médical, l'enseignement, la culture, etc.

Promouvoir la paix est l'un des enjeux forts de cette coopération décentralisée. En effet Naplouse est une ville profondément affectée par le conflit israélo-palestinien. La Palestine, composée de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie lutte pour son indépendance et la reconnaissance de sa souveraineté. Pour aider Naplouse à sortir de son isolement, lui donner plus de poids à l'échelle internationale, la municipalité de Lille a initié la création du réseau EuroNaplouse en 2008. Celui-ci regroupe les collectivités territoriales et associations des villes européennes partenaires de Naplouse : Lille (France), Stavanger (Norvège), Dundee (Ecosse), Naples, les régions Campanie et Toscane (Italie).



Dans le cadre de ce réseau, des projets de coopération en matière d'urbanisme ont été initiés. En 2010, le CAUE du Nord et les directions du développement durable et de l'urbanisme de la Ville de Lille, participent aux réflexions concernant l'élaboration d'un plan stratégique de développement urbain à Naplouse. A cette rencontre, viennent s'ajouter les travaux de l'association « l'Atelier Volant » constituée d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, portant sur la même thématique. L'ensemble de ces réflexions fait l'objet d'une publication du CAUE en 2013.

En parallèle, l'Université Lille 1 et celle de Naplouse, An-Najah ont noué des relations en matière d'urbanisme. Le laboratoire de recherche Territoire Ville Environnement et Société (TVES) de Lille 1 et l'Urban and Regional Planning Unit (URPU) d'An-Najah ont signé un accord de coopération scientifique en 2013. Des recherches portant principalement sur le lien entre renouvellement urbain et culture dans les villes palestiniennes sont en cours de développement.

Pour approfondir la coopération entre les deux villes, la municipalité de Lille a ainsi souhaité mettre à profit les expériences et savoirs de cette pluralité d'acteurs. La municipalité de Lille, celle de Naplouse, Lille 1, An-Najah et le CAUE se sont alors engagés dans un premier projet d'une durée de deux ans (2014/2016). Ce projet se déroule en deux temps pour permettre la réciprocité des échanges. La première année, ce sont les Lillois qui se déplacent, la seconde ce sont les Naplousis.

Les échanges entre les différents acteurs se déroulent autour de trois thèmes centraux choisis selon les besoins émis par la municipalité de Naplouse :

- La place des enfants dans la ville (objet de la présente étude),
- Résoudre les problèmes de mobilité,
- Préserver et valoriser le patrimoine de la vieille ville.

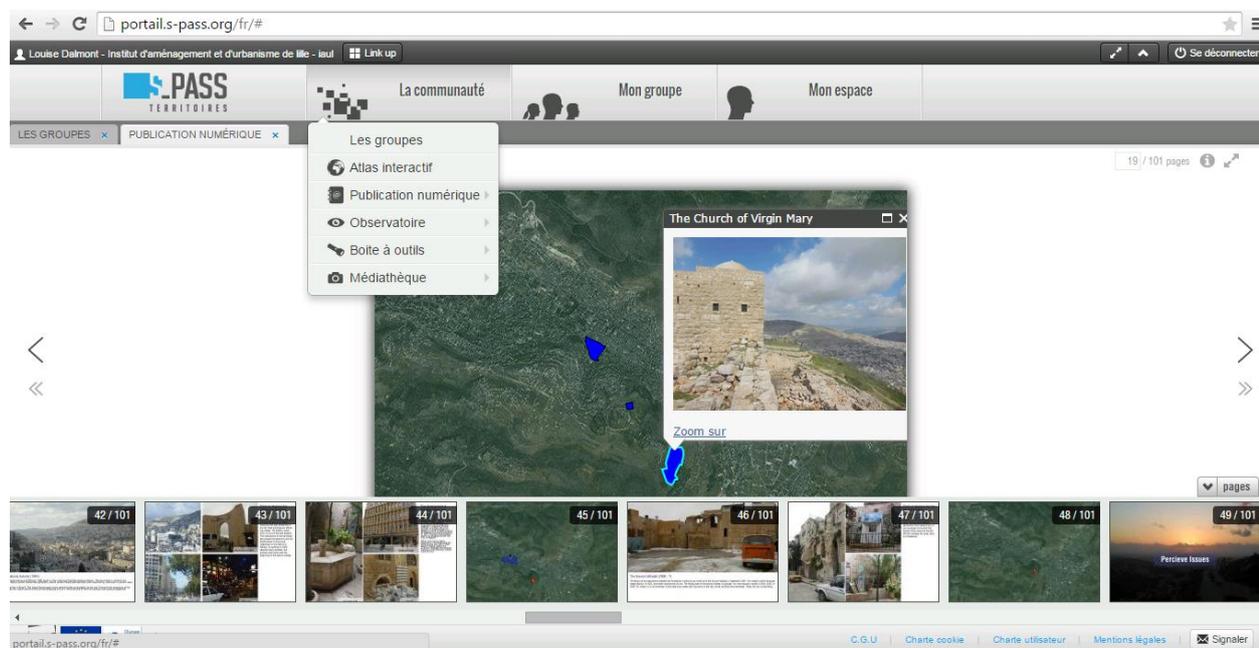
Nous verrons par la suite que ces deux derniers enjeux sont liés à celui de la place des enfants.

1.1.2. La réalisation d'un stage

La réalisation de ce mémoire et sa soutenance sont l'aboutissement d'un stage de trois mois réalisé avec une autre étudiante en urbanisme, Marie Diéval, dans le cadre de la première phase de ce projet. Ce stage a été encadré par le CAUE du Nord. Son directeur Benoit Poncelet a été notre tuteur professionnel. Le CAUE, outre son expertise en matière d'urbanisme, apporte à la coopération des outils de communication et de diffusion de l'information. C'est une association investie d'une mission de service public : apporter aide et conseil aux particuliers, collectivités, professionnels dans le domaine de l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement. Il s'adresse également aux enfants à travers la mise en place d'ateliers de découverte. Pour se faire comprendre aussi bien des experts que des personnes non-initiées à l'urbanisme, il doit employer des méthodes accessibles à tous. De même, dans le cadre de la coopération, les différents partenaires, qu'ils soient professionnels chevronnés ou étudiants, spécialistes du patrimoine ou du transport, à l'aise en anglais ou débutants, doivent pouvoir se comprendre. Leur travail doit être également compréhensible par la population des deux villes.

Le CAUE du Nord effectue notamment des carnets permettant de rendre accessible la compréhension d'un territoire. Ces carnets visent à faciliter l'élaboration de projets urbains en adéquation avec l'identité de ce territoire. Diffusé par internet, ils utilisent un langage simple constitué de photos évocatrices, de schémas simplificateurs, de cartes et de textes courts. De nombreux liens hypertextes permettent au lecteur d'approfondir ses connaissances s'il souhaite en savoir plus. La réalisation de tels carnets sur Lille et sur Naplouse devrait permettre de faciliter la compréhension de chacun (document 2)

De même l'utilisation de la plate-forme web collaborative *S-PASS Territoire* devrait faciliter les échanges à distance. Cette plateforme mise au point par le CAUE du Nord n'est pas seulement un outil de diffusion des carnets numériques. Elle a également été conçue comme un outil de travail à travers la création de groupes d'utilisateurs. Elle permet à ces groupes de communiquer (forum, messagerie, dossiers partagés...), de créer des cartes et d'établir une base de données (fiches récapitulatives, photos, vidéo...).



Document 2 : La plateforme S-PASS

Source : capture d'écran issu de www.s-pass.org

C'est pour intégrer ces méthodes et outils techniques, que nous avons effectué notre premier mois de stage au sein du CAUE. Nous avons créé sur la plateforme, le groupe Link-up (Lille Nablus (K)cooperation in Urban Planning). Nous avons ainsi pu entamer la création du carnet de Lille. Ce premier mois nous a également permis de prendre connaissance des acteurs impliqués dans cette coopération et d'amorcer la préparation du Workshop.

Cette rencontre a eu lieu du 23 au 25 février 2015, deux semaines après notre arrivée à Naplouse. Une délégation lilloise s'est déplacée. Elle était composée :

- d'une représentante du service Relation Internationale de la municipalité, Sidonie Caquant
- des directeurs du service de l'Urbanisme, Mathieu Goetzke et du Patrimoine, Virginie Thierry
- d'un représentant du CAUE du Nord, Vincent Bassez
- de deux enseignantes chercheurs, Marie-Thérèse Grégoris et Pauline Bosredon.

Du coté de Naplouse, une vingtaine d'acteurs ont participé, dont :

- des responsables de services de la municipalité, Maha Zaidan (urbanisme), Rania Douleh (mobilité), Rania Taha (patrimoine), Mesbah Kanaan (permis de construire).
- le correspondant de la ville de Lille, Ayman Shakaa
- le directeur de l'URPU, Ali Abdelhamid
- un architecte spécialiste de Naplouse, Naseer Arafat.

Pendant ce workshop ont été prévus des temps de présentations, de discussions et de visites (document 3). Les réflexions menées pendant ces trois jours ont nourri en partie ce mémoire.



Document 3 : Temps de présentation pendant le workshop

Source : photo prise au Khan al-Waka le 23/02/2015

Les deux mois de stage à Naplouse ont été consacrés à la réalisation du carnet de Naplouse et l'élaboration de ce mémoire. Pendant nos travaux de recherche et de terrain nous avons été épaulées par trois étudiants palestiniens en 3^{ème} année d'urbanisme : Ameer Abu Aisheh, Hoda Jarrar, et Hala Shattawi. Ils ont été précieux pour comprendre les enjeux urbains à Naplouse, mais également franchir la barrière de la langue arabe.

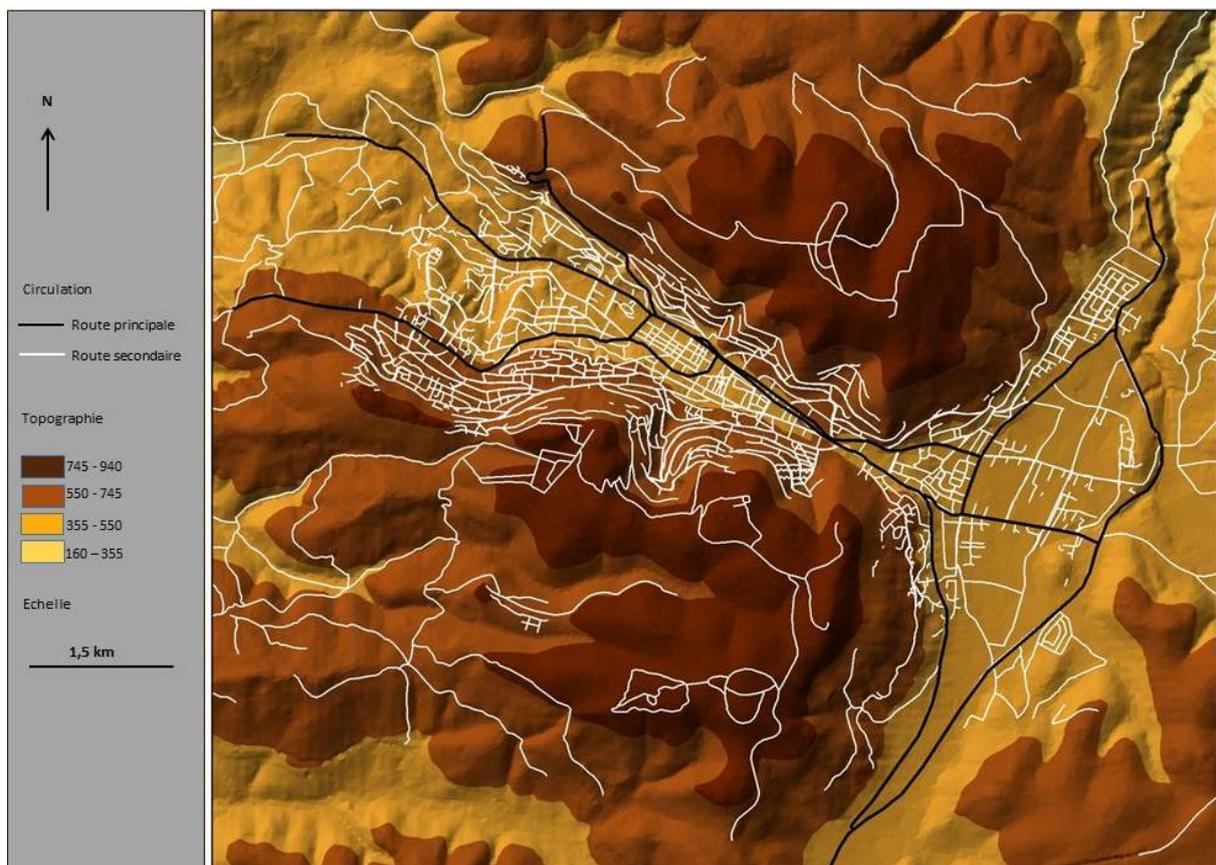
L'année prochaine, ce sont avec ces trois palestiniens que nous continuerons la coopération dans le cadre d'un atelier de Master 2. Ils viendront trois mois à Lille. A l'issue de cet atelier devrait également se tenir un workshop en présence d'une délégation naplousie.

1.2. Comprendre la morphologie de la ville de Naplouse

Avant de nous intéresser à la place des enfants dans les espaces publics, il nous faut comprendre dans quel contexte s'inscrit la ville de Naplouse. L'analyse de son histoire et de ses caractéristiques va nous permettre par la suite de mieux analyser l'organisation et l'utilisation de ses espaces publics.

1.2.1. La formation de la ville

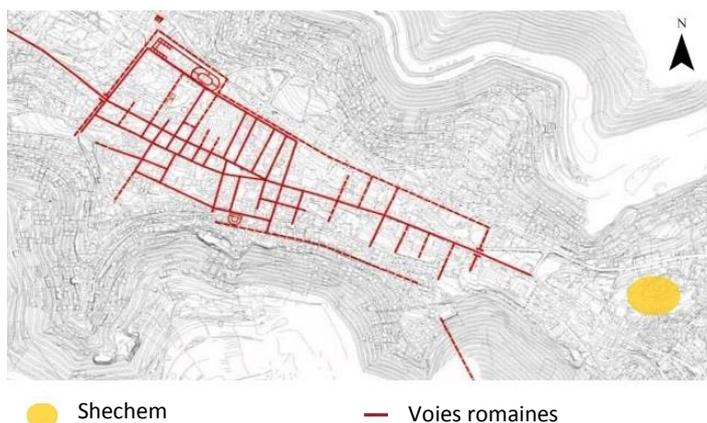
Située entre deux montagnes, la formation de la ville de Naplouse a fortement été influencée par le relief. Le mont Garizim au Sud et le mont Ebal au Nord constituaient une protection contre les attaques extérieures (document 4). La présence de sol fertile et d'eau en abondance a facilité l'installation des premiers habitants. Le commerce a également permis l'essor de la ville. En effet, la vallée se situait au carrefour de routes commerciales reliant les anciennes civilisations d'Irak et de Syrie, à l'Égypte et la méditerranée [Arafat, 2012].



Document 4 : Carte du relief

Source : Ameer Abu Aisheh

Les traces des premières habitations dans la vallée remontent au cinquième millénaire avant Jésus-Christ. Les cananéens construisent la ville de Shechem dans la partie Est de la ville actuelle. Cependant ce sont les romains qui fondent les bases de la vieille ville de Naplouse en 72 après Jésus-Christ. Après leur conquête de la région, ils décident en effet, de créer une nouvelle ville, à l'ouest de Shechem (document 5). Cette ville, nommée Neapolis (nouvelle cité) se développe de manière longitudinale, le long d'un axe principal Est-Ouest.



● Shechem — Voies romaines

Document 5 : La construction de la ville par les romains.

Source : CAUE 2013

La trace ou la présence actuelle de monuments juifs, chrétiens, samaritains et musulmans témoigne de la diversité des peuples qui ont par la suite occupé la ville. Cependant, du fait du tremblement de terre de 1811, l'essentiel de la vieille ville d'aujourd'hui a été construit sous le règne des ottomans (1337-1917). Si la ville conserve quelques rues linéaires héritées de la période romaine, ces dernières sont plus étroites. En effet, elles correspondent mieux aux types de mobilité de l'époque : marche et utilisation de bêtes de somme plutôt que de chariots. L'islamisation de la ville a eu également une influence dans la manière de reconstruire la ville. En effet, la volonté de préserver l'intimité des habitants, comme le prônait cette religion, prend de plus en plus d'importance. Dans cet esprit, se développent par exemple des hawshs (signifiant protection en arabe).



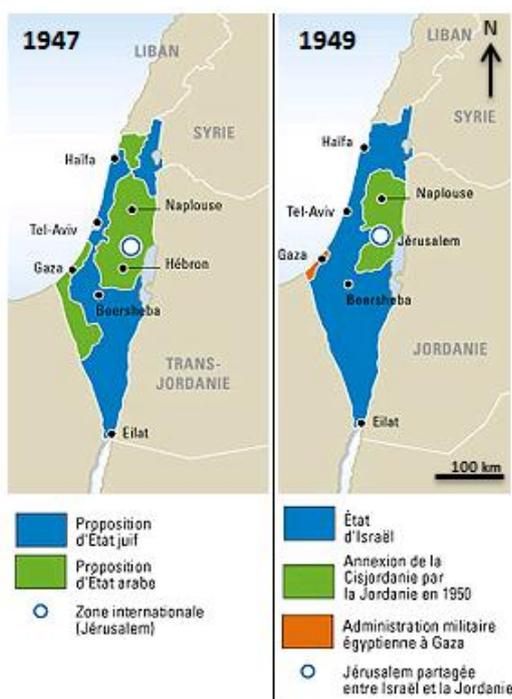
Document 6 : Passage et cour d'un Hawsh

Source : photos prises au Hawsh Al At'ut le 16/02/2015 à 11h45

Ces hawshs sont un regroupement d'habitations organisées autour d'une cour commune (document 6). L'accès à cette cour s'effectue par un passage généralement étroit et sinueux afin de protéger les habitants du regard extérieur. Cette mise en retrait des logements laisse davantage de place au commerce, s'ouvrant à l'inverse sur la rue. [Arafat]. Ces transformations ne sont pas propres à Naplouse, mais concernent une majorité des villes arabes. De nombreux préceptes de Mahomet, ont eu une influence directe sur l'urbanisme et l'architecture. De nombreux juristes se sont en effet appuyés sur l'islam, pour résoudre de manière équitable les conflits liés à l'espace, notamment ceux entre voisins. Ainsi, ils ont défini les dimensions minimales que doivent avoir chaque type de rues, la position préférentielle des fenêtres, les activités autorisées dans la rue... [Hakim, 2008].

C'est également au cours de l'époque ottomane que se développent de manière « significative » les constructions à l'extérieur de la vieille ville [Arafat, 2012]. En effet, le commerce de la ville est florissant. Une ligne de chemin de fer, de nouveaux marchés et bâtiments pour héberger les marchands sont créés.

Le développement d'habitations à l'extérieur de la vieille ville se poursuit sous le mandat britannique (1917-1948). Le tremblement de terre de 1927 affecte particulièrement la morphologie de Naplouse. La partie ancienne de la ville fut la plus touchée. De nombreux bâtiments ne vont pas être reconstruit à l'identique et certains vont changer de fonctions. D'autres vont rester à l'abandon. Le tremblement de terre marque le départ des habitants les plus riches vers l'extérieur de la ville. Un certain nombre vont préférer reconstruire leur maison au Nord, sur la pente du Mont Ebal, plutôt que dans la vieille ville.



Le mandat britannique se caractérise également par une instabilité politique. En 1917, la Grande-Bretagne déclare son soutien à la création d'un foyer de peuplement juif. En 1947, le plan de partage de la Palestine en deux états juif et arabe est voté par l'ONU. Au départ des britanniques, en 1948, la Jordanie, la Syrie, l'Égypte, et le Liban entre en guerre contre Israël. A l'issue de cette guerre, le territoire d'Israël est agrandi, la bande de Gaza est rattachée à l'Égypte et la Cisjordanie à la Jordanie (document 6).

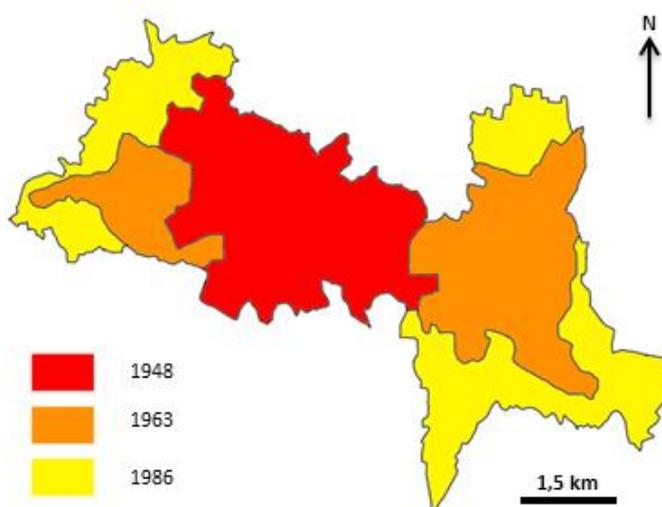
Document 7 : Evolution du partage de la Palestine

Source : cahier d'histoire

[<http://cahiersdhistoire.net/progression-terminales-les/histoire/le-proche-et-le-moyen-orient-un-foyer-de-conflits-depuis-la-fin-de-la-premiere-guerre-mondiale/>]

De nombreux musulmans fuient le nouvel état d'Israël. A Naplouse se créent trois camps de réfugiés : Ein Beit al-Ma, à l'Ouest, Balata et Askar à l'Est. Ces camps sont gérés par l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees), qui procure des logements et des services notamment en matière d'éducation et de santé. Les tentes sont remplacées progressivement par des structures plus permanentes (cabanes préfabriquées, constructions en parpaing...). Ces camps sont envisagés encore aujourd'hui comme une solution provisoire, les réfugiés réclamant leur « droit au retour ». Parallèlement la ville de Naplouse étend ses limites communales à l'Est et à l'Ouest en 1963 (document 8).

En 1967, une deuxième guerre entre Israël et les pays arabes éclate. Cette « guerre des six jours » aboutit à l'occupation de la Cisjordanie par les israéliens. Au début des années 1980, sont créées des colonies israéliennes Elon-Moreh, Itamar, à l'Est et Bracha au sud. En 1986, la ville étend ses frontières. Cependant son expansion est limitée par les colonies, une base militaire, et des routes d'accès à ces infrastructures. Pendant cette période la municipalité de Naplouse a peu de contrôle sur l'urbanisation de sa ville. Les constructions sont soumises à l'accord des autorités israéliennes. A défaut d'obtenir des autorisations, de nombreux bâtiments sont créés de manières illégales et anarchiques.



Document 8 : Extension des limites communales.

Source : carte réalisée à partir de données transmises par la municipalité.

En 1987, éclate la première intifada. Ce soulèvement général palestinien affecte particulièrement Naplouse. Les habitants craignent que des colons réussissent à s'installer dans la vieille ville, comme ce fut le cas à Hébron et à Jérusalem. Certaines maisons sont détruites, d'autres scellées par du béton [Arafat, 2012]. Les conflits prendront fin aux milieux des années 90 avec la signature des accords d'Oslo. Ceux-ci actent la création d'une autorité palestinienne et le début d'un processus de négociations.

En attente de l'aboutissement de ce processus, la Cisjordanie a été divisée en différentes zones (document 9) :

- zone A, sous contrôle de l'autorité palestinienne,
- zone B, partiellement sous le contrôle de l'autorité palestinienne,
- zone C, sous le contrôle israélien.



Document 9 : Division de la Cisjordanie en Zone A, B C.

Source : Echange-partenariats [\[http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/?p=2392\]](http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/?p=2392)

La classification de la majeure partie de Naplouse en zone A redonne à la municipalité davantage de contrôle sur son territoire. L'espoir de la création d'un état palestinien, attire des investisseurs et motive l'élaboration de nombreux projets. Au centre de Naplouse se développe le *CBD* (Central Business District). Des immeubles sont construits pour accueillir des bureaux, des commerces en rez-de-chaussée. La municipalité lance la construction d'un centre commercial, le *Mall*, qui apparaît comme un nouveau point de repère dans la ville (document 10). Elle fait construire un nouveau campus universitaire. La création d'un service chargé de la réhabilitation des quartiers de la vieille ville, marque le début d'une mise en valeur du patrimoine.

Document 10 : le CBD et son *Mall* : un symbole de renouveau.



Le *Mall*, le 21/02/2015 à 13h27



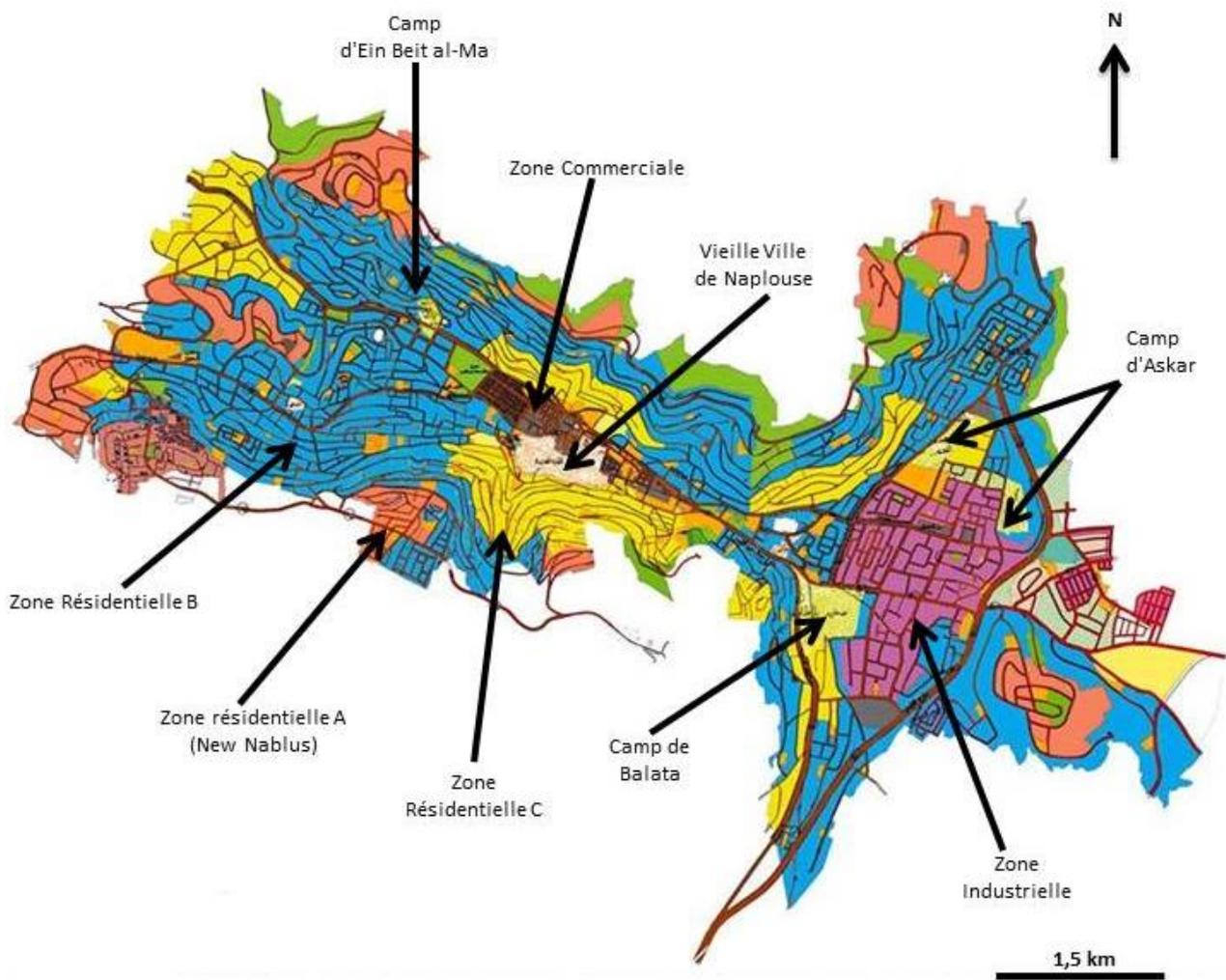
Soufian Street, le 10/04/2015 à 16h

Source : photos personnelles

En 2000, survient la seconde intifada suite à l'échec des négociations. Davantage de bâtiments sont détruits pendant cet évènement que pendant le tremblement de terre de 1927. La vieille ville est bombardée en 2002 [Arafat, 2012]. Le conflit se désamorce progressivement à Naplouse au milieu des années 2000. La ville entame sa reconstruction en poursuivant les projets entamés précédemment. Bien que les zones politiques A, B, C furent conçues de manière provisoire, elles sont encore en vigueur aujourd'hui.

1.2.2. Une pluralité de quartiers résultant de cette histoire

Les différentes phases d'urbanisation de la ville sont encore visibles dans Naplouse. Elles peuvent expliquer les différences morphologiques entre les quartiers. Ces différences sont renforcées par l'application d'un plan d'occupation des sols. A chaque type de zone correspond des règles spécifiques (document 11).



Document 11 : Extrait du plan d'occupation des sols.

Source : à partir du plan d'occupation des sols de Naplouse.



La vieille ville se distingue nettement du reste de la ville (document 12). Elle présente des caractéristiques morphologiques et une architecture typiques des villes arabo-musulmanes traditionnelles. Dans le plan d'urbanisme, des règles spécifiques lui sont attribuées afin de préserver son caractère historique.

Document 12 : Rue caractéristique de la vieille ville

Source : photo prise le 27/02/2015 à 13h37

Les camps de réfugiés présentent eux aussi une urbanisation radicalement différente du reste de la ville (document 10). La municipalité de Naplouse n'a pas de compétence en urbanisme dans ces espaces qui appartiennent et sont gérés par l'UNRWA. Ces camps abritent près de 20%³ de la population. Les rues sont très étroites et linéaires. L'augmentation du nombre de réfugiés a entraîné l'élévation des constructions qui peuvent atteindre plus de quatre étages. Cette augmentation est due à une croissance naturelle élevée. En effet, le statut de réfugiés est transmis de génération en génération.

Document 13 : Camp de Balata



Source : photos prises à Balata le 24/02/2015 à 16h53

Source : google map

³ Source : à partir des estimations pour 2011 du PCBS trouvées sur le site de la municipalité http://nablus.org/en/?page_id=398 : 33 446/170069=19.66%

Dans le reste des zones résidentielles, les différences entre quartiers sont généralement moins marquées. Une urbanisation plus ancienne du quartier est parfois visible. Par exemple, au bas du versant du mont Ebal, se mêlent maisons plus anciennes et nouveaux immeubles (document 14). Cependant, le plan d'urbanisme impose à ces quartiers des densités de bâti différentes, en réglementant le pourcentage de construction sur une parcelle, la hauteur maximale et les écarts minimums entre les bâtiments. Ils sont classés en zone A, B ou C⁴, du moins dense au plus dense. Les zones C se situent principalement autour du centre-ville. Les zones A, s'appliquent généralement à des quartiers périphériques plus récents. Ainsi dans le nouveau quartier, appelé *New Nablus*, se construisent de petits immeubles et de grandes villas (document 15).

En gris, sont représentées les zones, dans lesquelles la municipalité souhaite développer davantage les commerces et les bureaux. Le nombre d'étages autorisés y est plus élevé⁵. A l'Est, se développe une zone industrielle (document 11).

Outre ces distinctions historiques et réglementaires, la morphologie des quartiers sont influencer par la topographie. Ainsi à Naplouse, dans les zones pentues apparaissent de nouvelles formes de réseaux viaires comme les escaliers, assurant des liaisons piétonnes entre d'autres rues parallèles.

Ainsi, selon les caractéristiques de ces quartiers, les espaces publics et leurs utilisations peuvent varier. Par exemple, l'intensité du trafic routier et les modes de transports utilisés ne seront pas forcément les mêmes dans une rue d'une zone commerciale, d'une zone résidentielle, ou d'une zone industrielle. La densité de population a également son importance, chaque habitant étant potentiellement un utilisateur des espaces publics. De même, une faible présence d'espaces non-bâties, laisse présumer a priori, d'une moindre présence d'espaces publics. En effet, les parcs, les places, les rues sont souvent des espaces emblématiques des espaces publics d'aujourd'hui. Mais que recouvre exactement le terme d'espaces publics ?



Document 14 : Bâties anciens et récents juxtaposés

Source : photo du Mont Ebal à proximité du centre-ville prise le 09/03/2015



Document 15 : Quartier peu dense en construction

Source : photo prise à New Nablus le 12/03/2015

⁴ Ces zones d'urbanisme ne doivent pas être confondues avec les zones politiques liées à l'occupation israélienne.

⁵ Il est souvent de 6 étages contre 4 dans les zones résidentielles.

1.3. Etudier les enfants dans les espaces publics à Naplouse

1.3.1. Les espaces publics : des espaces diversifiés

Définir ce qu'est un espace public s'avère complexe. Le terme public renvoie parfois à l'Etat (bâtiment public, secteur public...) ou à une population dans son ensemble (débat public, bien public...). De même, la notion d'espace renvoie à des acceptions plus ou moins matérielles, plus ou moins délimitées.

En urbanisme la définition la plus communément admise, est celle d'« un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles. » [Hypergéo]

Cependant, la frontière est floue entre publics et privés. Certains espaces privés peuvent se confondre avec les espaces publics, car ils sont parfois gratuits et accessibles à tous. Ainsi une allée privée d'un centre commerçant peut se confondre avec une rue. Les passants qu'ils soient clients ou non, peuvent l'emprunter de la même manière. Ces ressemblances poussent certains auteurs à ne pas prendre en compte le type de propriétaire. Par exemple pour Thierry Paquot, « les espaces publics désignent les lieux physiques, quel que soit leur statut juridique (public ou privé), dans lesquels le public peut circuler ou stationner » [Ballarini, 2010]. Les espaces publics semblent alors se caractériser davantage par leur usage que par leur domanialité.

Ouverts à tous, les espaces publics sont « le lieu de contact avec *l'autre*, celui que l'on ne connaît pas forcément » [Delage, 2005]. Cette notion d'altérité est particulièrement importante dans la notion d'espace public au moyen orient où « les espaces des villes orientales traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et, d'autre part, une sphère du public ouverte au monde. » [David, 2002].

Cependant ce passage de la sphère privée à la sphère publique s'effectue parfois de manière graduelle. Certains espaces sont plus ou moins perçus comme un espace public. Ainsi il est possible d'identifier dans les villes traditionnelles arabes, une hiérarchisation des rues en fonction de leur niveau d'ouverture aux personnes extérieures du quartier. « Certaines [rues] sont ouvertes à tous parce qu'elles sont des voies de passage obligé entre les quartiers, ou entre les portes de la ville et le souk. D'autres rues, par contre, à l'écart des grands cheminements urbains sont déjà réservées aux riverains » [Cana, 2007]. Ainsi Naseer Arafat, décrit certains cours de hawsh comme étant semi-publics. Ces espaces au centre de ces regroupements d'habitations, bien qu'appartenant à la municipalité, ne sont généralement utilisés que par les riverains. Rien n'empêche, ni ne régleme l'entrée. Cependant le caractère souvent plus étroit ou sombre du passage qui y mène, averti du caractère plus intime du lieu. Le visiteur hésite à y entrer.

Les espaces publics peuvent également revêtir différentes formes.

S'ils sont accessibles à tous, ils peuvent néanmoins présenter des heures d'ouvertures et de fermetures. De même, ils sont parfois clos (barrières, murs...) ou totalement ouverts. Ils peuvent être intérieurs ou extérieurs. A ce titre, les écoles municipales, les bibliothèques ouvertes à tous peuvent être considérées comme des espaces publics.

Ils sont plus ou moins aménagés pour accueillir du public. Des terrains à l'abandon, des espaces naturels de montagne peuvent être utilisés comme espaces de loisirs par certains habitants.

Ils facilitent plus ou moins le rassemblement ou la circulation. Les espaces associés au système viaire se distinguent des autres. Ces espaces ouverts et non bâti sont principalement le support de déplacements : rues, places, escaliers, espaces de stationnements... De même, les terrains vagues leur sont souvent associés. Par exemple, dans la vieille ville de Naplouse, la destruction de deux savonneries pendant la seconde intifada, a laissé place à une dent creuse (document 16). Ce terrain est aujourd'hui utilisé officieusement comme parking. A l'inverse les parcs, aires de jeux, cours d'écoles sont des lieux de rassemblement et ne sont qu'occasionnellement utilisés comme espace de déplacement.

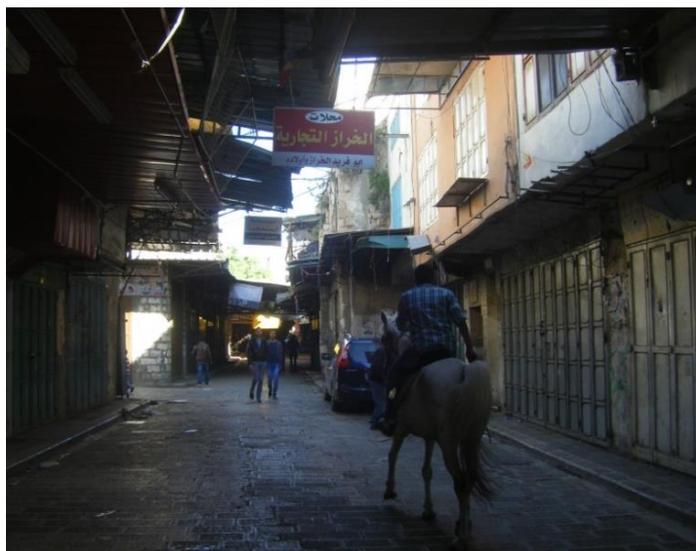


Document 16 : Un terrain vague approprié en parking

Source : photo prise le 16/02/2015 à 11h45

L'enfant comme l'adulte n'a pas les mêmes libertés de mouvement dans ces différents espaces publics. Chacun de ces espaces est soumis à des règles plus ou moins contraignantes, plus ou moins officielles. Dans un cimetière, les usagers doivent adopter un comportement respectueux. Ils ne peuvent généralement pas effectuer les mêmes activités que dans un parc. De même, les piétons doivent prêter attention aux automobilistes dans une rue et les ignorer dans un jardin clos.

En fonction de leur caractéristique, les espaces publics n'encouragent donc pas les mêmes usages. Les possibilités offertes par un lieu peuvent également évoluer en fonction du temps qu'il fait et du temps qui passe. Ainsi, alors qu'on peut difficilement marcher dans le souk de la vieille ville en semaine, le vendredi, jour de repos en Palestine, il est possible d'y trotter à cheval. C'est pourquoi, nous indiquons sous chaque photo, l'heure et la date à laquelle elle a été prise (document 17).



Vendredi 03/04/2015 à 16h45



Jeudi 16/04/2015 à 13h48

Document 17 : Temporalité d'un espace public, l'exemple du souk de la vieille ville

Source : photos personnelles

1.3.2. Les enfants : des individus aux caractéristiques complexes

Le terme *enfant* renvoie à un individu peu âgé. Dans certains cas, notamment dans la convention des droits de l'enfant, il désigne une personne mineure, en opposition à une personne majeure qu'est l'adulte. En France, comme en Palestine, il désigne alors une personne de moins de 18 ans. Dans d'autres cas, il ne désigne qu'une sous-catégorie de ces personnes mineures. Dans le dictionnaire Larousse l'enfant est défini comme « garçon ou fille avant l'adolescence ». En effet, les différences entre un individu de 17 ans et un individu de 1 an, amènent à diviser l'enfance en plusieurs catégories. Ainsi sont utilisées différentes formulations : nourrisson, enfant en bas-âge, enfant, adolescent... C'est dans ce sens plus restreint qu'est principalement utilisé le terme enfant dans le cadre de la coopération.

Si le terme enfant peut être utilisé pour désigner des individus d'âges variés, il renvoie également à des perceptions différentes. Tout d'abord l'étymologie du terme français *enfant*, renvoie à ses facultés plus limitées que celles de l'adulte. Ce terme est dérivé du latin « infans » signifiant « qui ne parle pas ». L'enfant est un individu ayant moins d'expérience que l'adulte. Ses facultés motrices et cognitives sont en plein développement. Durkheim et Buisson, en 1911, dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'éducation primaire*, décrivent l'enfant comme « un être en devenir, inachevé et donc, par conséquent, faible, malléable, à former et à prendre en charge » [FAPEO, 2008]. De même, face au constat de cette vulnérabilité ont émergé des lois visant à les protéger de leur famille ou de leurs employeurs éventuels [DEKEUWER-DEFOSSEZ F, 2010].

Aujourd'hui, au niveau international, la législation appliquée aux enfants ne vise plus seulement à leur protection mais également à leur reconnaissance en tant qu'individus à part entière disposant de droits spécifiques. La déclaration des droits de l'enfant de 1959 et la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant de 1989 affirment le droit de l'enfant à la liberté d'expression, à donner son opinion, à s'associer... De même, en urbanisme, émerge un mouvement visant à intégrer activement l'enfant au processus de planification et de décision [Commission Européenne, 2002]. Si ce mouvement reste encore marginal, il témoigne de la complexité de la situation de l'enfant.

L'enfant est d'une part un individu en formation et d'une autre part un individu en soi avec ses droits et devoirs. M-J Chombart de Lauwé rappelle la nécessité de prendre en compte ces différentes composantes de l'enfant dans la recherche et l'urbanisme. Elle définit l'enfant comme un « individu, marqué par son histoire personnelle, en état de changement du fait de sa croissance et de ses acquisitions, aspiré par son avenir, mais en même temps un sujet vivant à chaque instant son présent ». Elle met en garde contre les courants de pensée envisageant l'enfant uniquement comme « un futur adulte », ou au contraire ceux « l'enfermant dans son enfance ». Elle rappelle également que l'enfant est un membre « d'une catégorie sociale d'âge » et « d'une classe sociale ». La « catégorie sociale d'âge » est une composante du statut de l'enfant « qui lui procure des institutions spécifiques, lui impose des comportements à l'égard des adultes, des rôles, des modèles. » [Chombart de Lauwé in Dougier, 1988].

De même, le sexe de l'enfant est une caractéristique essentielle. Les parents ne se comportent pas de la même manière avec une fille ou un garçon. Cette distinction apparaît particulièrement dans les sociétés musulmanes où la religion et les traditions amènent à séparer des personnes de sexes différents. Cependant ces distinctions ne sont pas observées que dans des pays musulmans. En France, la rue apparaît également comme essentiellement masculin, et l'espace domestique comme féminin. Ces perceptions vont encourager

les parents à accorder davantage d'autonomie à leur fils qu'à leur fille. De même, une étude sur les enfants de 9 à 11 ans explique que les garçons pratiquent davantage d'activités moins encadrées que les filles. Par exemple, ils se rendent plus souvent dans des jardins publics et de manière plus autonome [AUTHIER J-Y., LEHMAN-FRISH S., 2012].

1.3.3. La question de l'adaptation des espaces publics aux enfants.

Comprendre les caractéristiques de l'enfant nous permet de mieux questionner l'adaptation des espaces publics à celui-ci. Si l'enfant a un besoin d'encadrement, il a également besoin d'acquérir progressivement de l'autonomie pour préparer son passage à l'âge adulte. Tout comme l'adulte, il a besoin de se déplacer, de se divertir et d'avoir des relations sociales. Cependant la manière dont il réalise ces activités peut être spécifique à sa catégorie d'âge : se balancer, courir, crier... L'enjeu n'est donc pas simplement d'analyser si les espaces publics de Naplouse offrent aux enfants un espace sûr, mais également s'ils offrent un environnement propice à leur développement et leur accomplissement.

Traiter cette question dans le cadre d'une coopération internationale est d'autant plus intéressante que la question de l'adéquation entre enfants et espaces publics est de plus en plus souvent posée en France par des chercheurs, politiciens, militants... Ainsi, à 80km de Lille, Dunkerque a lancé en novembre 2014, l'ouverture de son *Learning-Center Ville Durable* sur le thème de la place des enfants dans la ville et notamment dans les espaces publics. A cette occasion, des conférences et expositions ont été ou vont être organisées. L'intérêt pour ce thème n'est pas nouveau, il émerge dans les pays occidentaux à partir des années 1960, dans un contexte de développement d'un urbanisme fondé sur le tout-automobile. Certains précurseurs dénoncent alors un aménagement des espaces publics ignorant les besoins des enfants. La relation entre enfants et espaces publics a été analysée par des chercheurs venant de différentes disciplines : urbanisme [Jacobs, 1961], psychologie [Noschis, 2006. Depeau, 2010], sociologie [Danic, 2010], philosophie [Paquot, 2005]...

Ces recherches vont nourrir notre réflexion sur Naplouse. Cependant, si de nombreuses études analysent la relation enfants/espaces publics en Europe ou en Amérique du Nord, très peu concernent le Proche Orient (du moins parmi les publications en anglophone ou francophone). Néanmoins, nous disposons d'une large littérature analysant les villes arabes, voire Naplouse en particulier [Arafat, 2012. Abushosha, 2013].

Nous nous concentrerons davantage sur les espaces publics potentiellement utilisés comme espaces de jeu par les enfants. En effet, c'est cette utilisation qui pose problème à Naplouse et qui intéresse particulièrement la mairie. Le jeu est une composante essentielle au bien-être et au développement de l'enfant. C'est une manière pour lui non seulement de se divertir mais également de développer son habilité, ses facultés mentales, d'étendre sa compréhension des phénomènes qui l'entourent.

A Naplouse, les enfants se divertissent aussi bien dans des espaces qui leur sont destinés (parcs, aires de jeux), que dans les autres (rues, parking...). Il paraît ainsi intéressant de comparer les potentialités en terme de jeux des différents espaces viaires et celles offertes par les jardins publics.

Etudier les espaces viaires présente également un intérêt en termes d'espaces de déplacement. C'est d'ailleurs en empruntant des rues que l'enfant accède aux espaces qui lui sont destinés.

Une plus grande importance sera accordée aux espaces présentant des horaires d'ouverture larges. Ainsi de nombreux espaces publics d'intérieurs présentent des horaires peu adaptés aux enfants. Par exemple, la bibliothèque municipale n'est ouverte que de 8h à 16h en semaine, et reste fermée le vendredi⁶, alors que les enfants ont cours le matin en semaine et sont libres l'après-midi et le week-end.

La classe d'âge des 6-14 ans sera plus particulièrement étudiée. Celle-ci correspond à l'âge de fréquentation de l'école primaire. Se référer à un seul type d'école, permet d'identifier plus facilement la population ciblée. A cet âge, nous l'avons observé devant ces écoles, les enfants commencent à être relativement autonomes dans leur déplacement (document 18). Si nous avons vu certains enfants être déposés en voiture par leurs parents, la plupart viennent à pied, par petits groupes, les plus jeunes étant parfois accompagnés par des enfants plus âgés. De plus, l'intervalle entre les 6/14 ans est suffisamment élevé pour espérer percevoir l'évolution de leurs comportements en fonction de l'âge.



Document 18 : Sur le chemin de l'école

Source : photo prise devant une école primaire proche de la vieille ville, le 17 mars 2015 à 7h19.

⁶ A Naplouse, le week-end désigne le vendredi et le samedi, le vendredi étant le jour de repos hebdomadaire le plus important.

2. Trop peu d'espaces publics adaptés aux enfants.

2.1. A l'échelle de la ville, un manque avéré.

2.1.1. Un manque de parc



 Parc gratuit

 Parc payant

Document 19 : Parcs municipaux

Source : photos personnelles

Les parcs semblent être à priori les espaces publics les plus appropriés pour les enfants. On y trouve des balançoires, des toboggans, des espaces larges pour jouer aux ballons... Il est intéressant d'évaluer si ces parcs sont bien utilisés par les enfants et présents en quantité suffisante.

La mairie de Naplouse recense une petite dizaine de parcs municipaux, de tailles diverses et variées (document 19). Cependant tous ces parcs ne sont pas gratuits. Ils ne peuvent pas tous être vraiment considérés comme publics. Pour entrer dans King Faysal parc, dénommé également Childhood Happiness center, les enfants doivent payer un Shekel (environ 0,25€). Si ce droit d'entrée reste symbolique, il peut constituer néanmoins un frein à une utilisation fréquente. Sama Nablus est également un parc payant. Ce parc situé sur les hauteurs du Mont Ebal, offre un panorama très apprécié sur la ville. Comme l'exprime Soriah, 13 ans, qui, à la question "quel est ton endroit favoris dans Naplouse?", répond "Sama Nablus". Si les droits d'entrée étaient auparavant symboliques, ils ont fortement augmenté avec l'installation de trois restaurants par un investisseur privé. Le parc a été divisé en deux parties : l'une avec obligation de consommation, l'autre avec des droits d'entrée plus élevés que précédemment. Ainsi le nombre d'habitants fréquentant ce parc a diminué. Il est fermé depuis cet hiver suite au retrait de l'investisseur.

Si les cinq parents interrogés dans le parc Jamal Abdel Nasser déplorent le manque de parcs, certains précisent que c'est de parcs gratuits dont manque la ville [Annexe 2]. Les Naplousis ne disposent que d'un grand parc véritablement publics et de quelques autres plus petits. De plus ces parcs peuvent parfois fermer du fait de travaux d'entretien. C'est le cas du parc à l'intérieur du camp d'Askar qui était fermé pour une durée de deux semaines quand nous y étions allées.

Ces parcs ne sont pas tous utilisés avec la même intensité. Jamal Abdel Nasser est le plus fréquenté. Ce parc public est le plus grand de la ville. Il présente de nombreux équipements. Parmi les plus classiques nous pouvons citer : les toboggans, balançoires, bacs à sables, tables de pique-nique, terrain de foot... et de manière plus atypique, un théâtre de plein air. De nombreuses personnes s'y assoient et observent les enfants jouant en son centre. Le plan d'eau, malgré son état d'abandon est également un support de jeu. De nombreux services, bien que payants, sont à la disposition des usagers : location de Kart, tour en petit train, achat de nourriture... (Document 20)

Document 20 : Parc Jamal Abdel Nasser



Source : photos prises le vendredi 27/02/2015 à 14h45 et 15h30

Certains utilisateurs des autres parcs affirment qu'ils préfèrent éviter d'aller à Jamal Abdel Nasser car il y a trop de monde. Cependant cette sur-fréquentation est relative. A certains moments de la journée, notamment le matin, le parc est déserté. Les après-midi de beau temps, il accueille d'avantage de monde. Cependant c'est surtout le vendredi qu'il est bondé. Les jeux et les tables de pique-niques sont alors quasiment tous occupés.

Pour les enfants, les parcs semblent être avant tout des espaces où l'on s'y rend en famille. Celles-ci viennent y pique-niquer, y passer la journée. Elles apportent leurs couvertures, leurs chaises quand les tables n'existent pas ou ne suffisent pas ... De nombreux enfants ne peuvent s'y rendre sans être accompagnés.

Les distances séparant les parcs laissent présumer d'une utilisation plus occasionnelle des parcs à l'échelle de la ville. A l'inverse, les rues sont présentes partout, chaque domicile y a accès. Peuvent-elles être considérées comme un terrain de jeu ?

2.1.2. « Les rues ne sont pas faites pour les enfants »

Il est fréquent de voir des enfants jouer dans la rue et autres espaces qui y sont attachés. Ils jouent au ballon, courent, ou simplement y passent le temps (document 21).

Document 21 : La rue comme espace de jeu



A l'ouest de la ville, le 12/03/2015 à 16h02



Centre-ville le 31/03/2015 à 16h28



Parking à l'est du centre-ville le 30/03/2015 à 16h10.

Source : photos personnelles

Ces espaces sont plus ou moins propices au développement de jeux. Par exemple Nadia, 10 ans, nous raconte qu'elle adore jouer dans la rue, car *il y a plus de place qu'à la maison* [Annexe 3]. Cependant, elle n'y joue qu'à Askar, le camp dans lequel habitent ses grands-parents. Elle n'est pas autorisée à jouer près de chez elle, car les rues y sont trop dangereuses. Pour les mêmes raisons, Ahmed, 12 ans explique qu'il joue plus souvent dans les rues du camp d'Ein Beit al-Ma où il habite que celles à l'extérieur. Il passe davantage de temps dans le parc Jamal Abdel Nasser car *les rues ne sont pas faites pour les enfants* [Annexe 1].

Cependant, beaucoup d'enfants ne jouent pas dans les rues par défaut, mais par choix. Ainsi, un lundi à 17h, alors que le parc d'Al-horh était désert, une dizaine d'enfants se trouvaient à l'entrée. Ces derniers jouaient dans la rue en impasse avec des cailloux. De même, un jeudi à 16h30, nous avons pu constater que le parc situé au Nord d'Askar n'était occupé que par un père et ses deux jeunes enfants. A l'inverse, nous avons pu observer plusieurs groupes d'enfants jouer dans les environs. Le quartier étant en cours de construction, beaucoup de champs ou terrains vagues leur sont accessibles. Non loin de ce parc, jouaient des enfants sur l'une des routes les plus importantes de Naplouse (document 22). Se battre avec des bâtons apparaît réellement dangereux sur cette route de périphérie.

Document 22 : Parc vs rues



Parc Al-Horsh, le 30/04/2015 à 17h26



Près du parc Al-Horsh le 30/04/2015 à 17h21



Parc au Nord d'askar, le 02/04/2015 à 16h28



Au nord d'Askar, le 02/04/2015 à 16h23

Source : photos personnelles

Pour éviter les accidents entre enfants et automobiles, le ministère de l'éducation mène des actions de sensibilisation dans les écoles. Il publie notamment un cahier de coloriage permettant d'identifier les comportements dangereux. Une des pages déconseille le jeu dans la rue (document 23). Farid, 13 ans nous explique en anglais qu'il ne joue pas dans la rue car « The street is for car, for walk, not for playing » [Annexe 1]. Une des mamans interrogées, ajoute que même pour faire du vélo, elle n'autorise pas ses enfants à aller dans la rue. C'est trop dangereux nous dit-elle [Annexe 2].



Document 23 : Les bons et mauvais comportements.

Source : Ministère de l'éducation de Palestine

A ces problèmes de sécurités s'ajoutent parfois des considérations d'ordre culturel. La rue est essentiellement perçue comme un lieu masculin. Jameela, sept ans, à la question « joues-tu dans la rue », répond : « Non, je suis une fille ». Le fait d'être une fille justifie pour elle la réponse de manière évidente. En reposant la question nous apprenons que son père lui interdit d'y jouer. De même, Nour, 10 ans, nous confirme qu'elle n'aime pas jouer dans la rue, car « il y a des garçons » [Annexe 3].

Non seulement les rues ne sont pas faites pour jouer, mais parfois on peut également se demander si elles sont faites pour se déplacer à pied. En effet, il n'y a pas toujours de trottoirs. Quand ils existent, ils sont souvent obstrués par des arbres, des étals de magasins, des voitures... (Document 24).

Document 24 : Exemples de trottoirs inutilisables



Source : photos personnelles

si les enfants apprennent à l'école à respecter les feux et les panneaux de circulation, de tels équipements ne sont que trop rarement présents à Naplouse. Traverser la rue est parfois compliqué pour un enfant. Il n'est pas rare d'en voir le faire en courant (document 25). Ils sont d'autant plus vulnérables, qu'ils sont petits. C'est ce qu'illustre Thierry Paquot : « Pliez les genoux, accroupissez-vous, avancez sur le trottoir, puis tentez de traverser la rue. Vous voyez la voiture foncer sur vous, elle est terrifiante, et là, à la taille d'un enfant, vous mesurez enfin la violence ordinaire qu'elle provoque » [Paquot, 2005].

Document 25 : Une application difficile des principes appris.



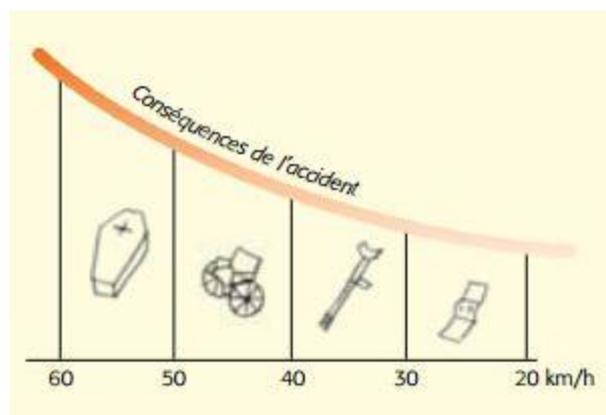
Dans une école le 16/03/2015 à 9h02



A proximité des écoles du centre de ville 17/03/2015 à 07h20

Source : photos personnelles

En ville, la vitesse des véhicules est limitée à 40km heure. Cependant « no one respect the law »⁷ nous affirme Asma, une responsable du service du ministère de l'éducation intervenant dans les écoles de Naplouse. Le dépassement de ce seuil peut avoir des conséquences graves sur les enfants (document 26). C'est pourquoi, ce service sensibilise les conducteurs en mettant à contribution les enfants. Par exemple, certaines journées des enfants distribuent des roses aux conducteurs pour qu'ils fassent attention à eux.



Document 26 : Relation entre vitesse et gravité de l'accident.

Source : Commission Européenne, 2002

⁷ « Personne ne respecte la loi. »

2.2. A l'échelle du centre-ville : une dualité entre ville nouvelle et ville traditionnelle.

Intéressons-nous maintenant au centre de la ville de Naplouse (document 27). Cette zone densément bâtie est située au fond de la vallée, le dénivelé y est faible. Elle est non seulement centrale géographiquement parlant mais également au niveau économique (commerces, bureaux, transports). Cette activité économique attire de nombreuses personnes extérieures au quartier impliquant des déplacements importants. La vallée se resserrant à l'est, formant un entonnoir, les voies de circulation routière s'y concentrent.



Document 27 : Zone d'étude

Source : carte réalisée sur S-Pass territoire.

Cette partie centrale est d'autant plus intéressante qu'elle regroupe un quartier ancien et un quartier récent. Ce qui permet de comparer les pratiques des enfants dans deux générations différentes d'espaces publics. Le contraste est fort entre ces deux quartiers. La vieille ville est essentiellement piétonne, le bâti dense et les rues étroites. Dans le CBD (Central Business Center), les rues y sont généralement larges, la hauteur des bâtiments élevées.

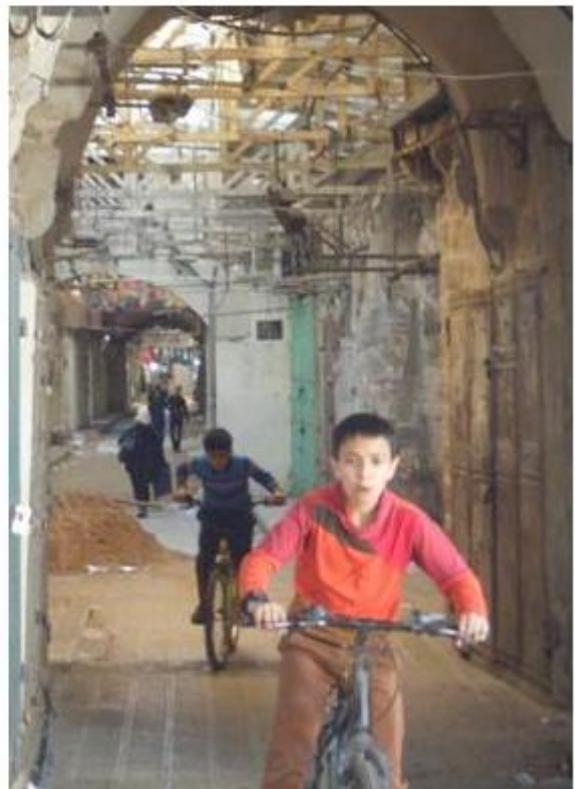
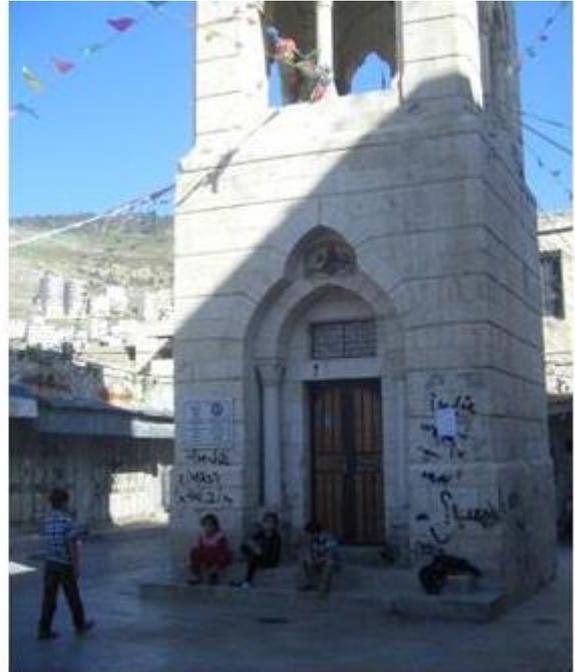
Plusieurs parcs publics se situent à proximité :

- le denmark park qui borde la vieille ville.
- le parc Jamal Abdel Nasser à quelques centaines de mètres à l'ouest de la zone étudiée, l'accès y est difficile car les routes y menant sont très fréquentées et peu équipées en trottoirs.
- le jardin de la bibliothèque aux horaires d'ouverture restreints.

2.2.1. La vieille ville : un espace de jeu.

Les rues de la vieille sont très fréquentées par les enfants. La circulation routière n'y constitue pas un obstacle. Si quelques automobilistes s'y aventurent malgré l'interdiction, ils y roulent lentement.

Document 28 : Un vendredi dans la vieille ville.



Source : photos prises entre 16h et 17h le vendredi 03/04/2015

En semaine, des différences s'observent entre les rues commerçantes et les rues résidentielles. Les premières sont généralement bondées. On y observe essentiellement des enfants circuler seul ou avec leurs parents. Certains aident les vendeurs. Dans les rues résidentielles on voit davantage d'enfants jouer, courir ou juste se poser, discuter devant la porte de leur maison.

Ces différences s'effacent le vendredi avec la fermeture des commerces. Ce jour de congé, il devient possible de faire du vélo dans la rue du souk. Les enfants sont particulièrement visibles et les terrains de foot improvisés se multiplient (document 28).



Document 29 : Espaces publics de la vieille ville



Document 30 : Al-Manara Square

Source : photo prise le 08/04/2015 à 16h32

Les quelques places de la vieille ville (document 29), sont très investies par les enfants. Selon leurs caractéristiques elles semblent plus ou moins utilisées. Al-Tutah square est particulièrement appréciée. Celle-ci est entourée de quelques commerces. Plusieurs individus la traverse régulièrement. Du fait de la largeur de la place, ces passages réguliers ne gênent pas les enfants dans leurs activités. L'utilisation d'un ballon ou de vélos y est courante. Dans d'autres il est plus compliqué d'y jouer. Par exemple, en semaine, Al-Manara square est utilisée comme espace de stationnement (document 30).

Les cours des hawsh, ces habitats caractéristiques de la vieille ville constituent également un espace de loisir pour les enfants. Plusieurs d'entre elles sont en cours de rénovation par la municipalité ou par des associations. Dans Hawsh Obaid (document 31), un toboggan a été installé au cours de sa rénovation par Welfare Association.



Document 31 : Des jeux dans la cour d'un hawsh

Source : photo personnelle prise à Hawsh Obaid le 5/04/2015 à 18h30

Les enfants ont des pratiques relativement autonomes dans ces différents espaces composant le système viaire. Lorsqu'ils jouent, ils ne sont généralement pas accompagnés par un adulte. Cependant, la surveillance parentale n'est parfois pas très loin. Ainsi, il est possible de voir de jeunes enfants faire fréquemment des allers retours dans un magasin. On peut supposer, que c'est celui d'un proche qui s'occupe d'eux. D'autres ne s'éloignent pas du pas de la porte.

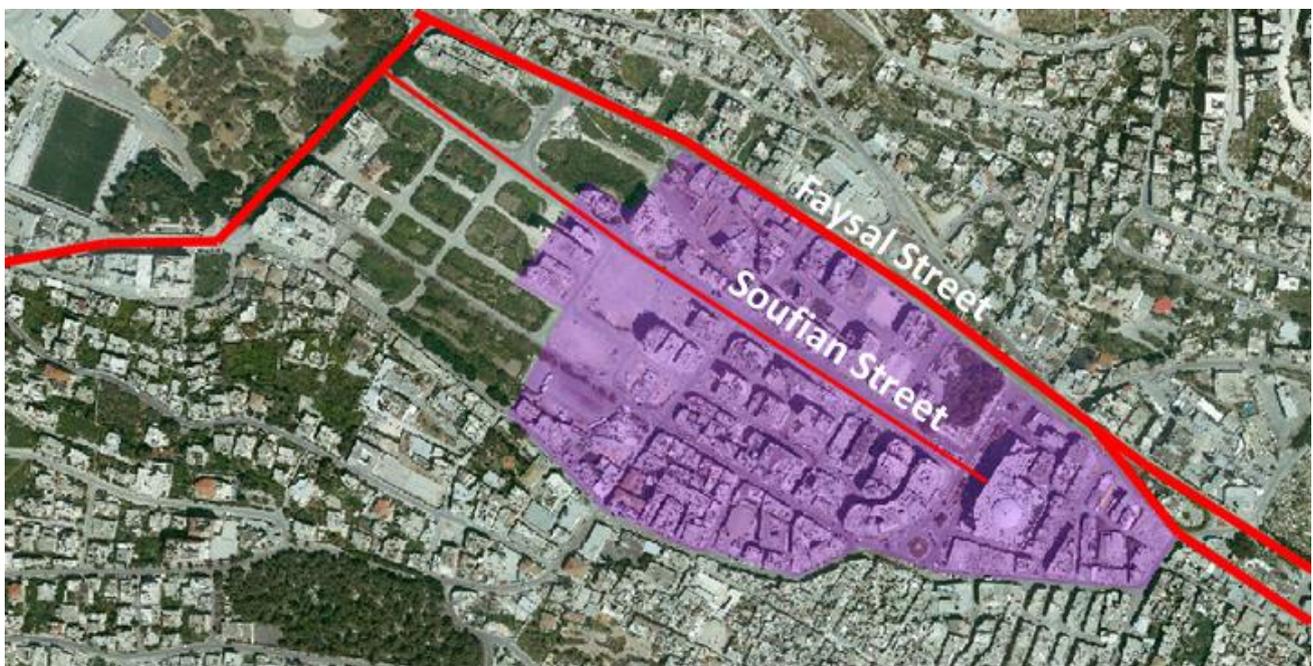
On observe souvent plus d'enfants jouant dans ces espaces viaires que dans le parc du Danemark à proximité. Si certains enfants semblent se rendre seul dans ce jardin public, beaucoup s'y rendent en famille, rapprochée (parent, frère, sœur) ou élargie (oncles, tantes, cousins). Ce lieu est à la fois un lieu de détente pour les enfants et pour les parents. Un bar y ouvre à partir du début du mois d'avril.

Si fréquemment les enfants restent dans la rue au détriment des parcs, certains lieux qui leur sont réservés, restent plébiscités. Ainsi Muhammad, 10 ans et Fathi 12 ans habitant dans la partie de Sud-Est de la vieille ville, jouent très souvent dans le terrain de football d'une école primaire située à l'extérieur de leur quartier. Il est ouvert en fonction des disponibilités du surveillant. Les heures d'ouverture ne sont pas fixes. Les garçons s'y rendent fréquemment pour vérifier s'il est ouvert ou non. Le fait de devoir traverser une rue très fréquentée par les voitures, et de devoir longer une route sans trottoir ne semble pas leur poser de difficultés.

2.2.2. Le CBD : un quartier jalonné d'obstacle

Dans le CBD, nous voyons davantage d'enfants circuler que jouer. Ils s'y déplacent avec ou sans leur parents. Cependant, ces déplacements piétons s'avèrent parfois compliqués.

Contrairement à la vieille ville, ce quartier concentre des flux importants de circulation. Au Nord Faysal Street constitue l'axe principal permettant de traverser la ville d'Est en Ouest (Document 32). Le quartier constitue également le point de départ et de retour de la plupart des taxis partagés. Ces véhicules représentent l'essentiel des transports collectifs desservant la ville. Leurs trajets et leurs tarifs sont fixés par la municipalité. Ils ont une faible capacité. Ceux desservant la ville ne peuvent généralement pas transporter plus de 4 passagers. Ils sont très utilisés et constituent dans certaines rues l'essentiel du trafic automobile (document 33).



Document 32 : CBD et axes principaux de circulation.
Source : carte réalisée à partir d'un fond de carte de SIG



Document 33 : Des lignes de taxis partant du centre

Source : carte réalisée sur S-Pass territoire, à partir de données transmises par la mairie

Comme nous l'avons vu, les rues ne sont pas toujours équipées de trottoirs. Dans le CBD, ces derniers sont souvent appropriés par les commerçants. Les vendeurs utilisent souvent une place plus importante que les 60 cm autorisés. De même, la municipalité a du mal à encadrer le stationnement de commerçants ambulants. Ceux-ci préfèrent généralement payer des amendes que de s'installer dans les halles qui leurs sont réservées (document 34). Cette obstruction des trottoirs oblige les enfants à marcher sur la route. C'est pour Asma, du service de sensibilisation du ministère de l'éducation, un facteur majeur d'accident.

Document 34 : Appropriation de la rue par les commerçants



Le 12/03/2015 à 11h22



Le 09/04/2015 à 17h04



Halles accueillant légalement les commerçants,
le 09/02/2015 à 11h15



Commerçant installé illégalement,
le 17/03/2015 à 9h00

Source : photos personnelles

Devant les difficultés à utiliser les trottoirs, marcher sur la route devient une habitude. De nombreux piétons préfèrent ne pas les utiliser. Les passages piétons ne sont pas bien signalisés et peuvent être bloqués par des stationnements abusifs.



Document 35 : La chaussée, un espace où se mélange voitures et piétons.

Source : le 11/04/2015 à 14h45

Ce mélange entre piétons et voitures ne posent pas toujours de problème de sécurité. En effet, à certaines heures, la vitesse des voitures est fortement réduite et la densité des piétons oblige les conducteurs à être prudents (document 35). La rue ressemble alors à ce qu'on appelle en France des « zones de rencontres ». Dans ces zones les piétons peuvent circuler indifféremment sur le trottoir ou la chaussée. La vitesse de la voiture y est limitée à 20 km/heure. Cependant, dans le CBD si le piéton occupe la chaussée de fait, il ne l'occupe pas de droit. Il marche sur le domaine de la voiture. Ces voitures accélèrent dès qu'elles en ont l'occasion. Le piéton n'est pas prioritaire.

La traversée de Soufian Street est dangereuse pour les enfants. Cette rue menant à la station de taxi située sous le Mall est à six voies. Un feu de signalisation facilite la traversée des piétons. Cependant, n'occupant pas une place centrale, ce feu n'est que peu utilisé. Adultes comme enfants prennent le chemin le plus rapide pour traverser. La taille réduite de l'enfant, le rend particulièrement vulnérable lors de ces traversées non-encadrées. Le stationnement en double file, voire triple file est courant. Si un automobiliste s'arrête pour laisser passer un piéton, celui qui le suit ne sait pas s'il s'arrête temporairement ou pour laisser passer un enfant. Ce dernier étant plus petit il ne pourra pas forcément voir la voiture en train de doubler. Prendre des photos à 1m10, permet de mieux se rendre compte de la réduction de son champ de vision (document 36).

Document 36 : Différences de vision à 1m75 et à 1m15



Photos prises à Soufian Street le 9/04/2015 à 17h30 à 1m75 et à 1m15.

Source : photos personnelles

Si les déplacements s'avèrent compliqué, le jeu s'avère difficilement envisageable. Le CBD est moins densément peuplé que la vieille ville. De nombreux immeubles sont occupés par des bureaux. Cette différence peut expliquer la rareté à voir des enfants jouer. Néanmoins, quand les voitures et les passants sont moins nombreux, nous pouvons observer des comportements similaires à ceux de la vieille ville (document 37). Jouer au foot, au milieu de la route et notamment de nuit, pose alors davantage de problèmes de sécurité que dans les zones piétonnes. D'autres espaces, moins dangereux, sont également appropriés par les enfants en journée. Ainsi, nous avons pu observer des enfants se construire une cabane dans un terrain vague à proximité de leur maison.

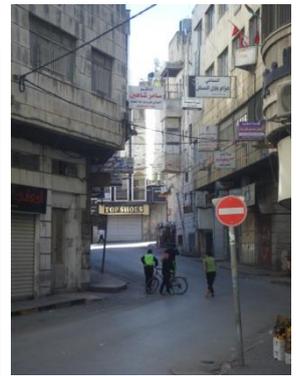
Document 37 : Jouer dans le CBD



10/03/2015 à 20h40



31/03/2015 à 17h



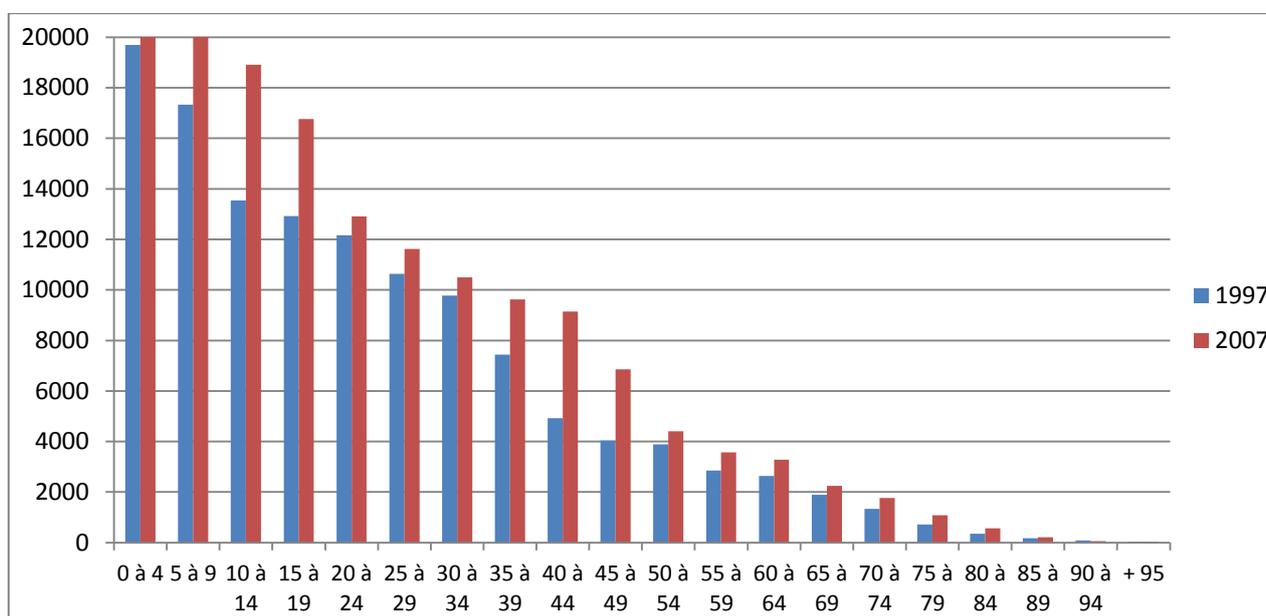
vendredi 16/04/2015 à 16h

Source : photos personnelles

2.3. Des espaces publics sous pression

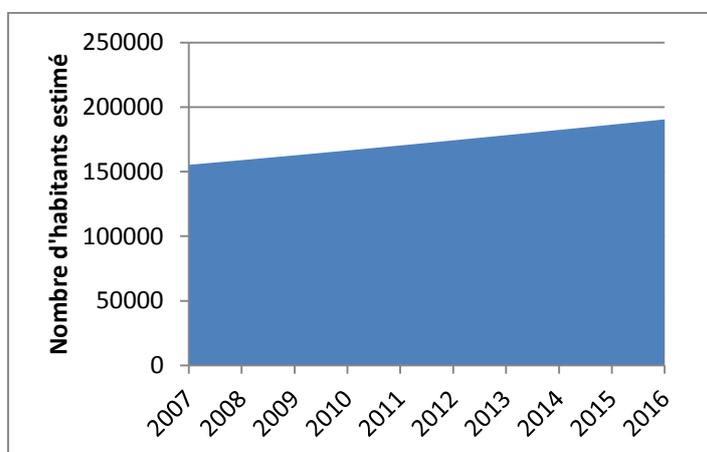
A Naplouse, les espaces publics ne facilitent donc pas toujours le jeu et les déplacements des enfants. Les parcs sont peu nombreux et les rues sont parfois dangereuses. La situation, pourrait devenir d'autant plus problématique, que ces espaces sont sous pression.

En effet, le nombre d'habitants augmente à Naplouse. Entre 1997 et 2007, toutes les classes d'âges ont gagnés en effectif (document 38). Nous ne disposons pas de chiffres plus actuels. Cependant, en 2007, le Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) estimait que cette augmentation allait se poursuivre (document 39). Ces nouveaux habitants sont potentiellement des utilisateurs supplémentaires des espaces publics.



Document 38 : Evolution du nombre d'habitant entre 1997 et 2007, par catégorie d'âge

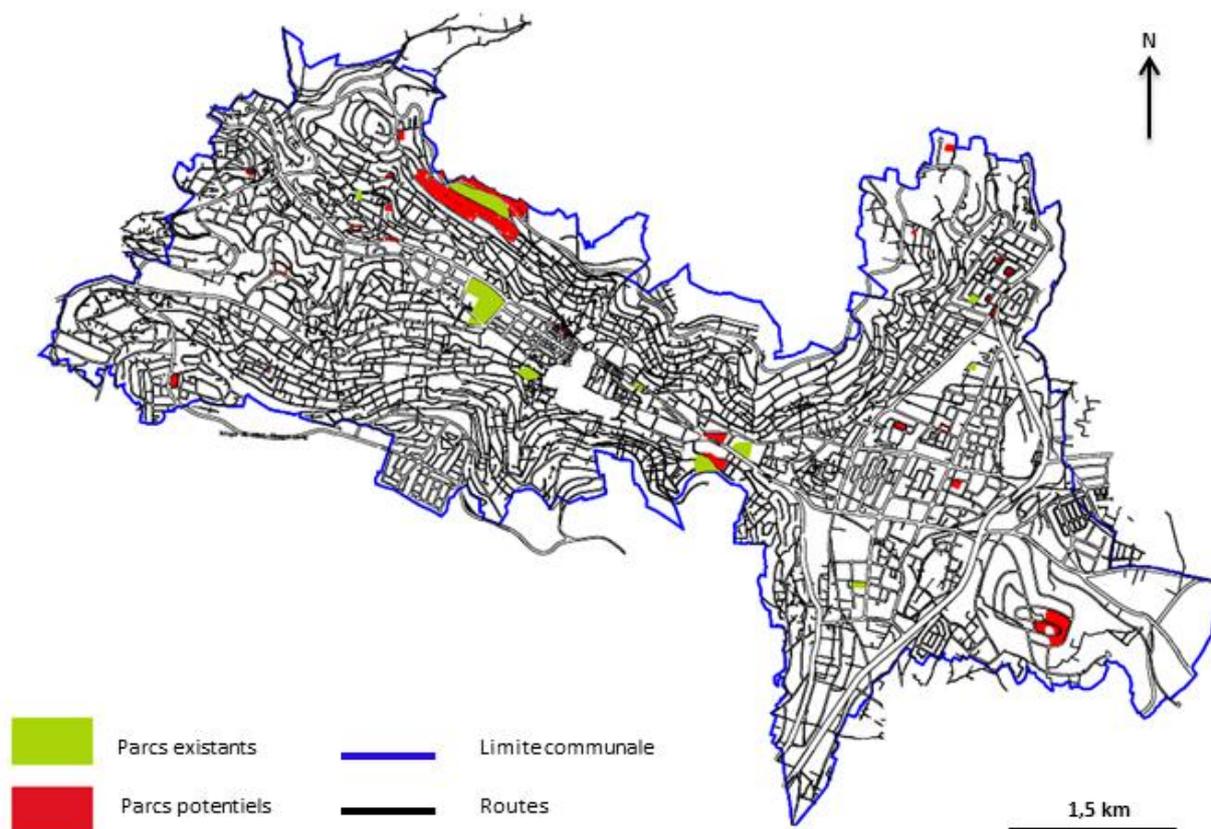
Source : PCBS recensement de 1997 [<http://www.pcbs.gov.ps/Downloads/book349.pdf>]
recensement de 2007 [<http://www.pcbs.gov.ps/Downloads/book1517.pdf>]



Document 39 : Estimation du nombre d'habitant entre 2007 et 2016

Source : http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/nabls.htm

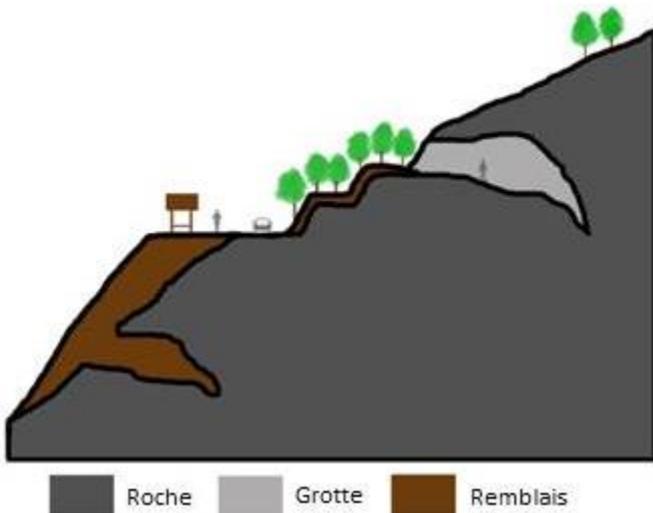
La municipalité a créé ces dernières années de nouveaux jardins publics. Ainsi, Denmark Park a moins d'une dizaine d'année. De plus, la mairie recense l'ensemble des terrains lui appartenant pouvant être potentiellement transformés en parcs (document 40). A ces terrains peuvent s'en ajouter de nouveaux, sans que la mairie n'ait besoin de payer. En effet, au moment de la division de parcelles, pour la vente de terrains à bâtir ou la construction de logement, la mairie peut récupérer 30% de la surface divisée. Cette surface acquise peut servir à la création de routes, de services publics comme un centre de pompier, mais également à la création de jardins publics.



Document 40 : Parcs existants et potentiels recensés par la municipalité.

Source : carte réalisée à partir d'informations transmises par la municipalité

Au regard du document 40, il semble que le nombre de jardins publics puisse doubler, et donc largement compenser l'augmentation de la population. Cependant, certains de ces terrains sont difficiles et coûteux à aménager. C'est le cas par exemple du vaste espace entourant Sama Nablus. Les pentes y sont très raides et le sol instable. En effet, l'exploitation de la carrière a laissé place à de grandes grottes, la pente inférieure est constituée de remblais soutenant le parc actuel de Sama Nablus (document 41).



Source : à partir d'un croquis de l'atelier volant, CAUE 2013

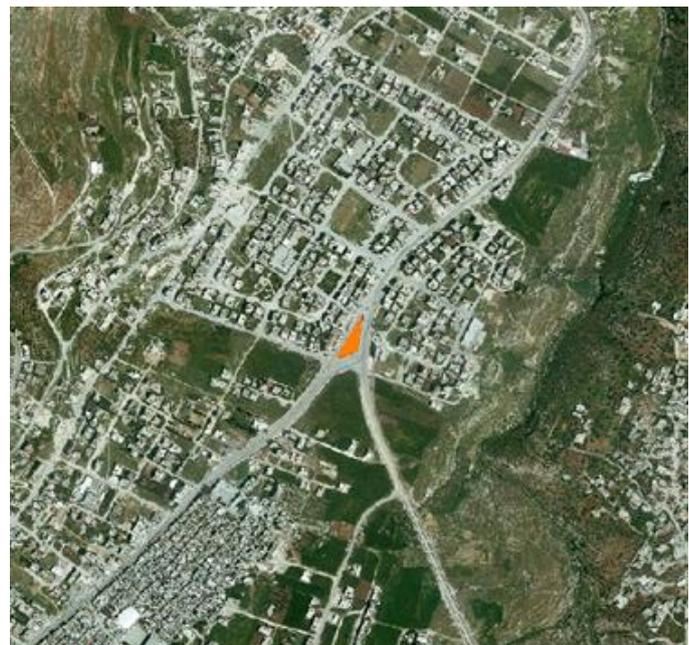


photo prise le 17/03/2015 à 14h28

D'autres espaces semblent peu propices à l'aménagement d'un parc, car situés au milieu des routes les plus fréquentées de Naplouse (document 42). La circulation routière génère des nuisances sonores importantes et rend l'accès plus difficile.

D'ailleurs tous ne seront pas transformés en parc. L'urbaniste de la ville Maha Zaidan, au moment de me donner la carte regroupant ces espaces, a retiré un petit terrain le long de Faysal Street, celui-ci ayant été aménagé en parking. La transformation de ces espaces en parc n'est que suggérée. Selon les besoins, d'autres fonctions peuvent leur être attribuées.

La création de parcs est notamment mise en concurrence, avec la création d'espaces liés aux voitures. Ainsi, le parc Jamal Abdel Nasser a été tronqué par la création d'une nouvelle route. Celle-ci vise à réduire les embouteillages au niveau d'un carrefour. Elle coupe le parc en deux. Un tunnel relie les deux côtés. Cependant, trop petite, mal aménagée, la partie droite n'est plus guère utilisée que pour se rendre aux toilettes (document 43).



Parc potentiel

Document 42 : Espace au Nord d'askar classé en parc potentiel par la municipalité

Source : réalisé à partir de donnée transmises par la municipalité

Document 43 : Une route rognant le parc Jamal Abdel Nasser



10/02/2015 à 12h15



31/03/2015 à 16h30



Jamal Abdel Nasser



Nouvelle route



31/03/2015 à 16h30

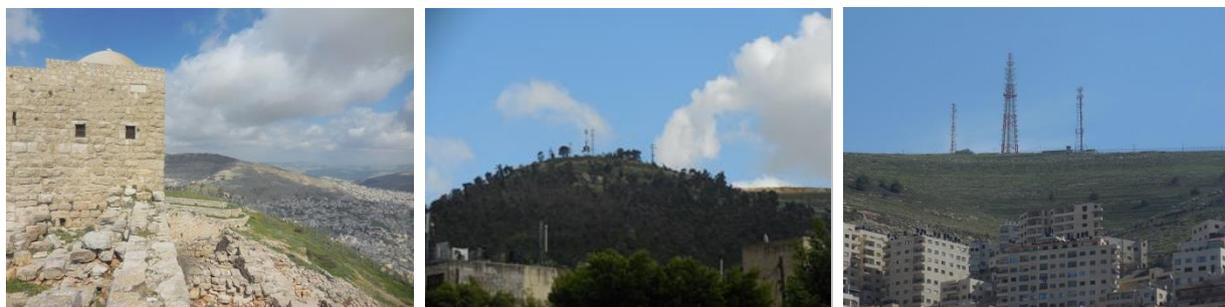
Source : photos personnelles et carte réalisée sur S-Pass

Malgré l'augmentation du nombre d'habitants, la ville est restreinte dans ces frontières. L'occupation israélienne apparait comme une difficulté à soulager la pression exercée sur les espaces publics.

L'aménagement d'espaces publics à l'extérieure de la ville permettrait de compenser la sur fréquentation du parc Jamal Abdel Nasser et Sama Nablus les week-ends de beau temps. Or la ville est entourée pour une large partie de zones sous-contrôle israélien. Cette classification rend difficile tout aménagement. Certaines zones, notamment celles entourant les bases militaires et les colonies sont interdites aux palestiniens. Comme nous le raconte Naseer Arafat, autrefois les espaces entourant les ruines de la chapelle byzantine, situé sur le mont Garizim, étaient des espaces publics. Les familles y venaient pique-niquer. Elles y passaient l'après-midi, en profitant de la vue panoramique. Aujourd'hui, cet espace en zone C est géré par les israéliens. Le terrain a été cloisonné et rendu payant. Sa fonction est d'accueillir les touristes, les Nablusis seuls ne sont pas autorisés. De même, les étudiants de l'atelier volants ont imaginé l'aménagement des sommets du Mont Garizim en vaste parc urbain [CAUE 2013]. Ils proposent la végétalisation de ce sommet,

afin d'anticiper l'expansion de New Nablus. Cependant, ce projet se base sur l'espoir d'un retrait ou d'un assouplissement de l'occupation israélienne, qui n'est pas d'actualité (document 44).

Document 44 : Des sommets inaccessibles.



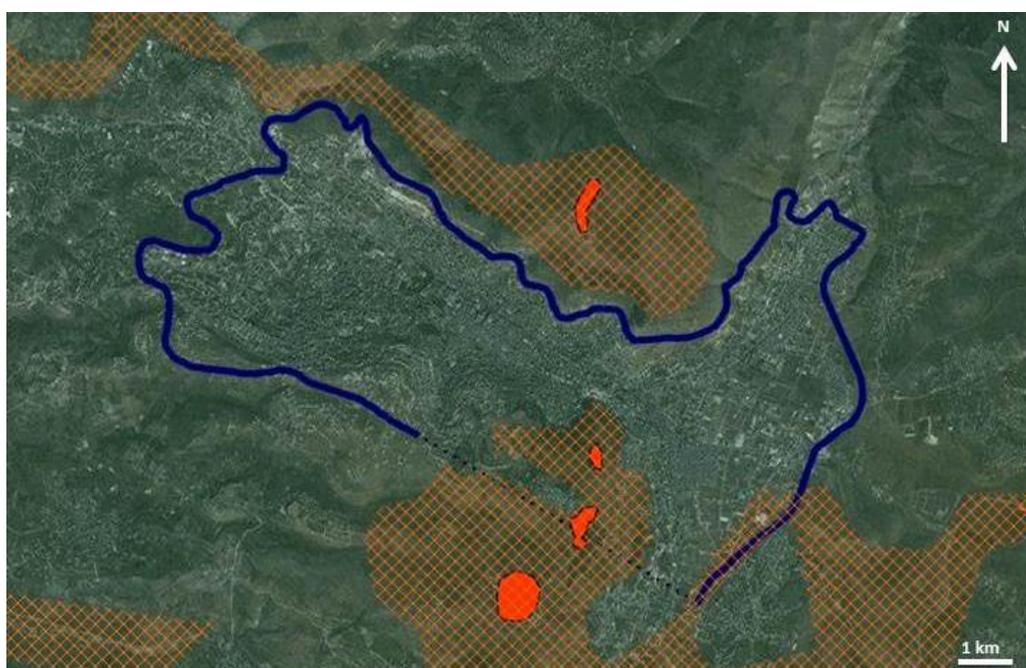
Chapelle byzantine

Base militaire au Sud

Base militaire au Nord

Source : photos prises le 02/03/2015, le 30/03/2015 et le 10/03/2015

De même, l'occupation israélienne semble limiter les moyens d'agir de la municipalité sur la régulation du trafic automobile. Rania Douleh, responsable du département mobilité de la ville, nous explique la difficulté à créer une rocade à Naplouse. La rocade doit être construite à l'intérieur des limites de la ville du fait des restrictions de constructions appliquées aux zones C. Or les contraintes topographiques et démographiques y sont très fortes. La construction de cette route sur les versants est plus couteuse et plus longue que la construction sur les sommets. Si la municipalité a lancé la construction de cette rocade, elle n'a pu encore planifier complètement son tracé (document 45).



Document 45 : Une rocade difficile à construire

Source : réalisée sur S-Pass à partir de données transmises par la municipalité et de http://mapping.arij.org/maplite/?mapID=2850-1850&x=34.39&y=31.42&zoom=9&baseMap=GOOGLE_SATELLITE

En effet, la partie Sud-Est pose problème. A cet endroit la zone A se rétrécit. La zone C est occupée par une base militaire, une colonie et des vestiges d'une église byzantine. Aucun compromis entre Naplouse et Israël n'a pour l'instant été trouvé. Cette rocade permettrait pourtant de dévier une partie du trafic passant dans le centre et notamment sur l'axe principal Est-Ouest : Faysal Street. Une diminution de la circulation sur cette route, permettrait d'y envisager davantage la création d'espaces de détente et de jeux.

A l'intérieur de la ville, les constructions devraient se poursuivre. Si des terrains vagues sont encore utilisés comme espaces de jeux, ceux-ci sont amenés à disparaître. Il ne sera bientôt plus possible de construire une cabane dans les terrains attenants l'actuel CBD.

3. Des espaces publics à créer et repenser

3.1. La création de nouveaux espaces publics : un besoin aux origines multiples

On constate un manque d'espaces publics dans lesquels les enfants peuvent s'épanouir. Pourtant, il y a aujourd'hui bien plus d'espaces que par le passé. Dans la ville traditionnelle, les rues et les places étaient étroites. Les parcs n'ont fait leur apparition que récemment à Naplouse. Jamal Abdel Nasser a été construit dans les années 1970. La plupart des parcs et jardins publics ont été créés ces vingt dernières années. Ces créations correspondent à une forte urbanisation de la ville. Mais pas seulement.

En comparant l'utilisation des espaces publics dans la vieille ville et dans les quartiers plus récents, il apparaît que la voiture est un facteur important de ce nouveau besoin. Le trafic automobile est une source d'insécurité. La voiture occupe de nombreux espaces. Selon Rania Douleh, responsable du service mobilité, le nombre de voitures circulant à Naplouse est particulièrement élevé depuis les années 1990. A cette époque, la fin de la première intifada et la création d'une autorité palestinienne, relancent l'économie et attirent des investisseurs. La municipalité lance la création du Mall et de sa station de taxis partagés en souterrain. Aujourd'hui, la capacité de celui-ci est dépassée. Des dizaines de taxis doivent se stationner sur un autre parking en amont. La municipalité manque d'outils réglementaires pour développer des transports collectifs de tailles plus importantes. Elle est dans l'attente de l'émergence d'une politique nationale.

Les bouleversements de l'espace public par la voiture sont ressentis par certains parents. Ainsi, une maman de deux garçons âgés de 5 et 9 ans, jouait dans les rues de Naplouse quand elle était enfant car *il n'y avait pas de voitures*. Aujourd'hui, elle trouve que c'est trop dangereux de laisser ses enfants faire de même. Cependant, la voiture n'est pas la seule explication. Pour une autre mère, elle est même secondaire : *dans le passé, les rues étaient plus sûres car les liens familiaux étaient plus forts* [annexe 2]. En effet, on assiste à un relatif éclatement de la famille. Les jeunes mariés ont tendance à rechercher davantage d'indépendance. Ils ne vivent plus forcément au même domicile que leurs parents. Un délitement des relations de voisinage est parfois mis en avant. Or cet entourage, par sa présence, son attention qu'il porte à l'enfant est source de sécurité [Jacobs, 1961 ; Noschis, 2006].

Ces nouveaux modes d'habiter correspondent également à de nouveaux modes d'habitats. L'immeuble de logement s'est généralisé à Naplouse. Il incarne la modernité pour une partie de la population. Sous la pression immobilière, d'anciennes maisons sont détruites et remplacées par des immeubles. La municipalité procède à la rénovation de Hawshs dans la vieille ville. Cependant, ces derniers sont associés au passé.

Les immeubles n'offrent généralement ni cours, ni jardins utilisables par les enfants. De même, leurs toits sont moins exploités. Sur les maisons individuelles ou sur les bâtiments possédés par une même famille, sont souvent aménagés des jardins de pots. Les enfants, notamment les petites filles y jouent, y font du vélo. Selon Sylvia Jaber, ces toits dans les villes arabo-musulmanes traditionnelles peuvent même être considérés comme un second type d'espace public. Elle reprend l'exemple d'Alger, où la proximité des toits, permettait aux femmes de se déplacer, de rendre visite à des amis sans utiliser la rue [Jaber, 2012].

Document 46 : Des toits d'immeubles inutilisés, rompant avec des utilisations traditionnels de l'espace.



Toit du Mall, 11/04/2015 à 16h45



Jardin privé dans la vieille ville, 17/03/2015 à 11h15



CBD, 10/04/2015 à 16h15



Vieille ville, 21/02/2015 à 13h28

Source : photos personnelles

A l'inverse, les toits des immeubles ne sont souvent utilisés que pour stocker des réservoirs d'eau (document 46) Au cours de notre séjour, nous avons pu observer des enfants jouer sur le palier de notre immeuble. Ils s'accrochent de moins de 10m² pour faire un foot. Cependant, ils étaient interrompus par leur voisin qui n'appréciait ni les cris, ni les coups de ballons contre sa porte.

La construction d'immeubles est perçue comme une fatalité par les techniciens de la municipalité de Naplouse. Rania Taha, responsable du service patrimoine, nous avoue : « these buildings are very bad. They don't reserve place for children. They don't respect our culture, but because we are a poor country, because we are occupied, we are forced to accept this kind of buildings. »⁸. Mesbah Kanaan, responsable de l'attribution des permis de construire, accuse également l'occupation israélienne : à défaut de pouvoir s'étendre horizontalement, la ville s'étend verticalement.

⁸ « Ces immeubles sont très mauvais. Ils ne laissent pas de place aux enfants. Ils ne respectent pas notre culture, mais parce qu'on est un pays pauvre, parce qu'on est occupé, on est obligé d'accepter ce type d'immeuble. »

D'autres évolutions sociétales expliquent le besoin actuel de nouveaux espaces publics. De plus en plus de femmes travaillent. Selon Ayman Shakaa, directeur du Multipurpose Community Resource Center, leur nombre s'élevé depuis la fin des années 1960, notamment avec l'augmentation du coût de la vie. Les transformations spatiales accompagnent ainsi une recomposition du temps. Ce phénomène a été observé dans plusieurs pays du Moyen-Orient : « Plus de femmes travaillent et sortent de la maison : pour elles, comme pour les hommes, se développent les notions nouvelles et complémentaires de travail et de temps libre. Le temps libre peut être investi dans les nouveaux espaces publics de loisirs : la création des jardins publics et des lieux de promenade est contemporaine des bouleversements de l'espace domestique et de la disparition (partielle) des cours intérieures des maisons, ces jardins émiettés. » [David, 2002]. La fréquentation et les types utilisation des espaces publics évoluent également en fonction des représentations qu'on leur associe. Or la rue comme espaces de loisirs, est aujourd'hui souvent mal perçue par les classes supérieures [Jaber, 2012]⁹. Les aspirations sociales des parents peuvent influencer la décision d'autoriser ou non les enfants à jouer, à *trainer dans la rue*.

L'amélioration et la création de nouveaux espaces publics semblent donc être un besoin en pleine croissance. Il ne résulte pas simplement de restrictions spatiales, mais également de changements sociaux et urbanistiques.

⁹ While the low and middle-income people use the streets and create a myriad of "settings" for social and religious purposes, people of upscale neighbourhoods consider traditional use of the streets like "dwelling activities" in the space of the streets as unacceptable behaviour that belong to lower social classes.

3.2. Répondre aux besoins d'espace et de sécurité des enfants

3.2.1. L'amélioration et la création d'espaces dédiés aux enfants :

Créer des parcs s'avère être un enjeu important pour la ville de Naplouse. Cependant, le défi doit être relevé en respectant le principe de gratuité. Dans un contexte de restriction spatiale, refaire de Sama Nablus un lieu populaire, permettrait de répondre à la demande d'espaces publics. Le rendre gratuit permettrait à davantage de familles et d'enfants d'en profiter.

Trouver des financements est une difficulté pour la municipalité. Certaines créations et rénovations de parcs ont été permises grâce aux subventions d'organismes étrangers. Ainsi, le Danemark a aidé à financer la création du parc portant son nom à l'Ouest de la vieille ville. La ville de Lille, associée au secours populaire participe à la rénovation d'une aire de jeux près du camp de Balata (document 47).



Document 47 : Un projet de rénovation soutenu par la ville de Lille
Source : photo prise le 24/02/2015 à 15h18 près de Balata.

La tentation est grande de financer des travaux et l'entretien par des droits d'entrée. Les jeux dans les espaces publics sont parfois vétustes, contrairement à ceux dans les jardins municipaux payants (document 48)

Document 48 : Vétusté des jeux



Childhood happiness center, parc payant.
Le 30/03/2015 à 16h41.



Jeux cassés à Al-Horsh Park
Le 30/03/2015 à 17h29



Toboggan troué à Jamal Abdel Naser
Le 10/02/2015 à 12h30

Source : photos personnelle

De plus, les familles réclament des services. Selon une des mamans interrogées, il n'y a pas assez de toilettes, ni de services de restauration dans le parc Jamal Abdel Nasser. Selon une autre, il manque de jeux électroniques. Une troisième aimerait la venue d'un cirque à Naplouse. Cette demande de service conduit de nombreuses villes des pays arabes à privatiser leurs jardins publics [Gillot, 2006]. A l'instar de Naplouse avec Sama Nablus, plusieurs municipalités concèdent l'exploitation et la gestion d'espaces publics en échange de la réalisation de travaux ou d'animations.

Malgré cette demande de services, les familles se contentent de peu dans la majorité des cas. Elles emmènent leurs chaises ou une couverture pour pique-niquer. Dans la rue, les enfants jouent là où rien n'a été agencé pour eux. Des nablousis passaient l'après-midi sur les sommets alors que rien n'y était aménagé. Si les parcs doivent être un minimum aménagés, un cadre agréable et des équipements peu coûteux peuvent suffire.



Pour les jardins de proximité, certains aménagements peuvent être réalisés par les enfants et leurs parents eux-mêmes. C'est déjà ce qui se fait dans les cours d'école de la ville.

Les élèves peignent des pneus usagés pour réaliser des tables et des tabourets (document 49).

Document 49 : Des pneus transformés en tables et tabourets.

Source : Ecole primaire de fille près de la vieille ville, le 21/02/2015 à 14h45

Dans plusieurs villes du monde, fleurissent des jardins entretenus par des habitants et ouverts gratuitement au public. Les enfants comme les adultes participent au jardinage et au choix de l'agencement. Ces espaces sont connus sous le nom de jardins communautaires ou jardins partagés. Ces pratiques permettent d'encourager les relations de voisinages. Elles ne sont pas éloignées des traditions. Les cours des hawsh étaient entretenues collectivement. Les habitants avaient l'habitude de pratiquer de petits aménagements dans la rue. Sylvia Jaber soulève même dans sa thèse, le problème des habitants qui interviennent trop spontanément dans l'espace public. Certains plantent des arbres sur le trottoir, bloquant alors la circulation des piétons [Jaber, 2012]. Réactiver ces pratiques dans des espaces définis, permettrait à la municipalité de diminuer ses coûts et de satisfaire les habitants.

Optimiser l'utilisation des cours d'école est un moyen de trouver de nouveaux espaces pour les enfants. La municipalité s'accorde avec le ministère de l'éducation pour permettre aux enfants de venir y jouer après leurs leçons. Ces espaces doivent être surveillés par un gardien afin qu'ils ne soient pas vandalisés. Les enfants ont accès à la cour, mais également aux toilettes et aux robinets d'eau potable. Ce sont les garçons qui profitent généralement de ces ouvertures élargies. Certaines écoles de filles deviennent des espaces réservés aux garçons l'après-midi. Des pratiques plus dangereuses, comme le football, peuvent justifier ces mesures. Cependant, les filles pourraient également apprécier de tels aménagements. Certaines mamans affirment qu'elles ne les laissent pas jouer seules dans les parcs car il y a des hommes. Elles craignent pour leur sécurité. La cour d'école apparaît comme un lieu plus sûr, où les filles peuvent se retrouver entre elles.

Si ouvrir de nouveaux parcs et aires de jeux permet de combler un besoin, confiner les enfants dans ces parcs et aires de jeux n'apparaît pas être une bonne solution. La rue a également un rôle à jouer dans le développement de l'enfant.

3.2.2. La rue : un espace adapté à l'enfant.

De même que la création de parcs, faciliter et assurer les déplacements de l'enfant apparaît comme un enjeu important à Naplouse. La discontinuité des trottoirs, leur caractère souvent inutilisable et la circulation automobile rendent les déplacements compliqués.

L'environnement doit faciliter l'acquisition d'autonomie. Cette autonomie permet non seulement à l'enfant de préparer son passage à l'âge adulte, mais également de s'accomplir en tant qu'enfant. Selon Kaj Noschis, le succès d'une aire de jeux dépend de son intégration au reste du quartier et de son accessibilité. Ce psychologue rappelle que pour se développer l'enfant a besoin non seulement d'effectuer des activités propres à sa catégorie d'âge, mais également d'imiter l'adulte. Cette imitation permet à l'enfant d'appréhender les « mystères liés à la vie d'adulte ». Dans une aire de jeux l'enfant réalise avec ses pairs des activités propres à sa catégorie d'âge, mais il se socialise de manière similaire aux adultes. Pour se construire, « l'enfant a besoin de sentir que cet espace qui lui est consacré correspond au bistrot, à la place du quartier, etc., de l'adulte. Qu'en somme, ce qui se passe pour lui, là, est le parallèle de ce qui se passe pour l'adulte. » Pour ce faire, il faut qu'il puisse avoir le choix de fréquenter ou non cet aire de jeux et qu'il s'y rende facilement de manière autonome [Noschis, 2006].

Kaj Noschis, comme d'autres spécialistes insiste sur la nécessité de ne pas ségréger l'espace en fonction de l'âge. L'enfant, pour s'accomplir, doit évoluer dans le même environnement que celui de l'adulte. Or la rue est un point de contact important entre ces différents individus. C'est un lieu qui donne l'occasion à l'enfant d'observer les pratiques quotidiennes de l'adulte.

La rue n'est pas seulement un espace de déplacement, elle est également un espace de socialisation, où les individus peuvent se rencontrer, échanger, se distraire. De par sa proximité, la rue offre parfois davantage de possibilités de se divertir qu'un parc. Pour se rendre dans ce dernier il faut effectuer un trajet plus ou moins long. Or une multitude d'activités ne nécessite pas de se rendre dans un tel lieu. Un bout de trottoir suffit pour sauter à la corde, se battre avec un bâton, échanger des possessions... Ces activités peuvent se réaliser de manière impromptue, pour occuper un petit temps libre. Les enfants peuvent y jouer pendant

l'attente de l'heure d'un repas, entre le moment où ils rentrent de l'école et le moment où ils font leurs leçons... Interdire aux enfants d'effectuer ces activités en dehors des lieux spécialisés revient souvent à les supprimer [Jacobs, 1961].

Une enquête zurichoise révèle que les enfants qui ont la possibilité de jouer dans la rue de leur quartier jouent plus souvent et de manière plus variée que ceux ne fréquentant que les aires de jeux. Ils ont un cercle d'amis plus large et effectuent davantage d'exercices physiques [commission européenne, 2002].

Cependant, les enfants ne peuvent jouer que dans un environnement où ils ne risquent pas leur sécurité. Pour que la rue soit propice au développement d'activité de loisir, elle ne doit pas être dominée par la circulation automobile. Les enfants doivent pouvoir s'en approprier une petite partie.

De même, il est important qu'une certaine surveillance puisse s'exercer sur ces enfants. Ils ont besoin d'un encadrement. Cette surveillance peut s'effectuer par les voisins, les commerçants, les passants à partir du moment où l'aménagement facilite les échanges [Jacobs, 1961]. Kaj Noshi emploie le mot de co-veillance pour qualifier ce phénomène. Si un habitant du quartier remarque un comportement irrespectueux ou dangereux d'un enfant, il le réprimandera ou signalera aux parents concernés. A l'inverse, s'il ne voit pas son propre fils effectuer le même type de comportement, c'est peut-être son voisin qui le lui rapportera.

Cette co-veillance ne peut s'effectuer que dans un environnement riche en échanges et en relations sociales, où les usagers se sentent concernés par ce qui les entoure. Ce qui est vrai pour la rue, l'est aussi pour les parcs. Selon Jane Jacobs, les parcs non fréquentés deviennent facilement le repère de marginaux et de délinquants. Or de nombreux parcs sont désertés à certaines heures. A l'abri des regards, l'enfant peut être plus facilement agressé.

Faire de la rue un espace adapté aux activités de l'enfant ne profite pas qu'à cette catégorie d'individus. Faciliter leur mobilité revient à améliorer celle de l'ensemble des piétons et notamment les personnes âgées, les handicapés (document 50).

Selon Nicolas Soulier, rejeter les enfants dans les parcs et aires de jeux, contribue à la *stérilisation* de la rue. En jouant, ils participent à l'animation de celle-ci. Il est agréable d'observer un enfant jouer lorsqu'on se promène. Kaj Noshi précise que cela a des bienfaits sur le plan psychologique : « cette présence de l'enfant est importante [...] également pour l'adulte, ou – autrement dit – pour l'enfant intérieur, pour que l'adulte n'oublie pas que si l'enfant ne vit pas en lui, alors, il risque de perdre la spontanéité, la curiosité, le rire, la légèreté. »

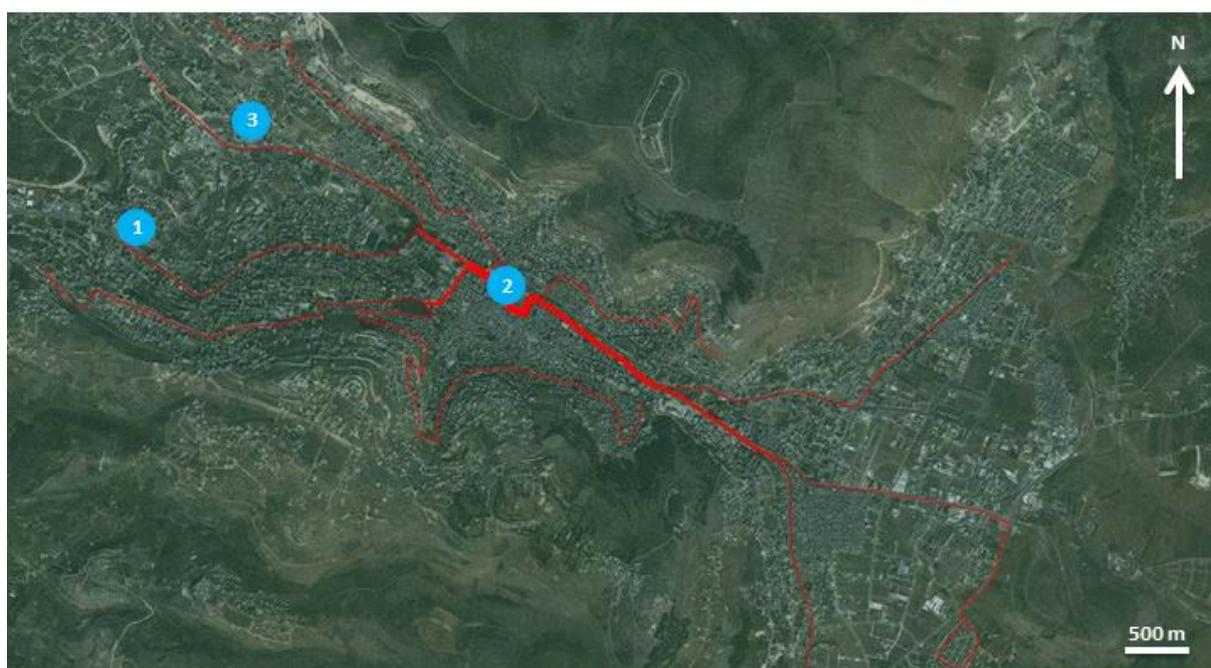


Document 50 : Une mobilité difficile pour les personnes handicapées

Source : photo prise le 21/02/2015 à 14h45

3.3. Redonner une place à l'enfant dans la rue.

Redonner une place à l'enfant dans la rue commence par diminuer celle de la voiture. Si la municipalité manque de moyens réglementaires suffisants pour augmenter la capacité des transports collectifs, elle peut néanmoins réorganiser le réseau actuel. En effet, les lignes de taxis partagés convergent toutes vers le centre. Aucune ligne n'effectue de liaison Nord-Sud aux extrémités de la ville. Cette organisation renforce la congestion dans le centre de la ville. Prenons l'exemple d'un étudiant sur le campus d'An-Najah habitant au nord-ouest de la ville (document 51) Celui-ci est obligé de passer par le centre pour rentrer chez lui. De plus, il est forcé de s'arrêter dans la station souterraine du *Mall*. S'il s'arrête à l'embranchement des deux lignes qui le concernent, il a peu de chance de trouver un taxi libre pour rejoindre sa maison. Les taxis ne partent du Mall que lorsqu'ils sont complets. Ils ne prennent de nouveau passager, qu'après en avoir déposé un.



1 Etape de parcours ——— Route empruntée par plusieurs lignes de taxis ——— Route empruntée par une ligne de taxis

Document 51 : Des trajets Nord-Sud dépendant du centre-ville

Source : photo sur S-Pass à partir de données transmises par la municipalité

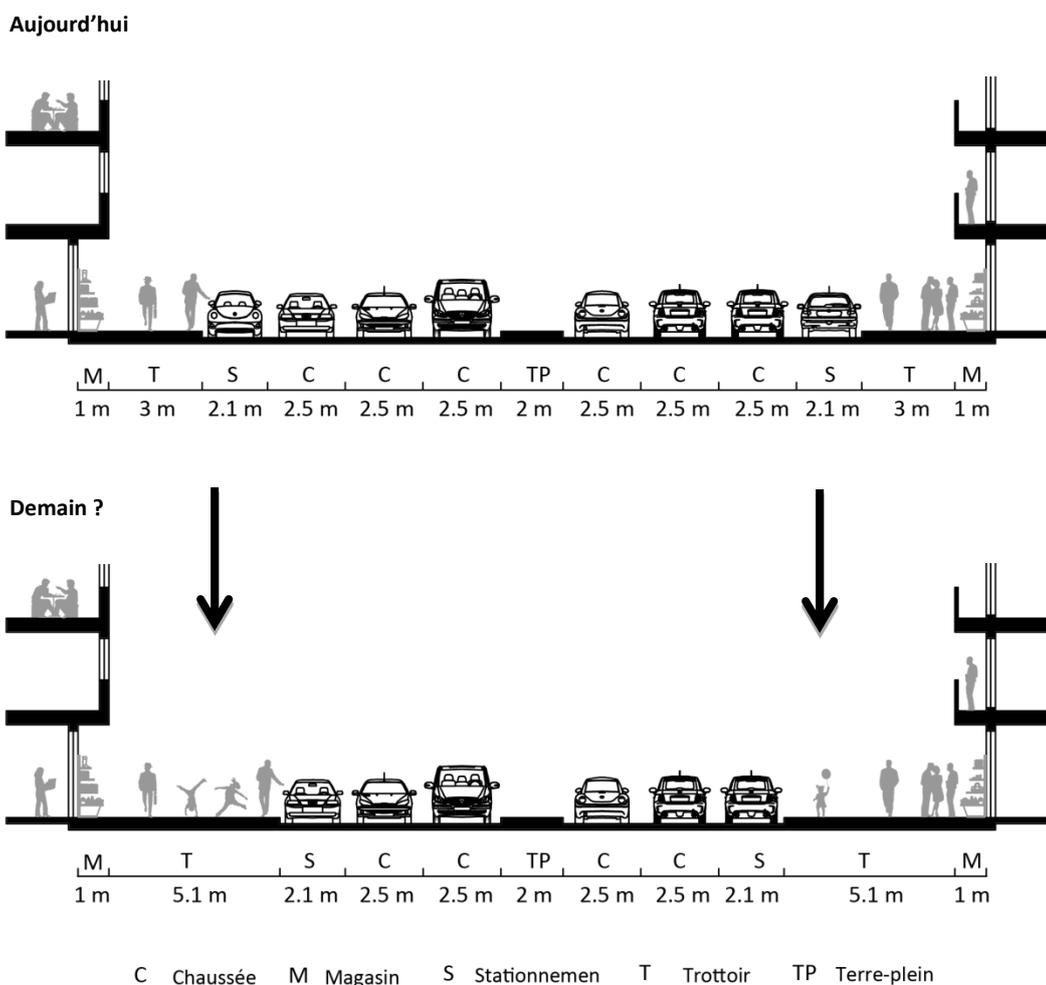
La concentration des stations de taxis au centre de la ville entraîne une consommation d'espace importante. Pour libérer de la place, la municipalité s'apprête à délocaliser deux des stations de taxi desservant l'extérieur de la ville. Les deux parkings actuels vont pouvoir être destinés à d'autres fonctions. Une opération similaire avec la station du Mall s'avérerait également profitable. L'espace libéré dans le parking souterrain pourrait être utilisé par les voitures stationnant en surface.

Une réorganisation du système de transports collectifs aiderait à repenser l'aménagement des rues du centre. Par exemple Soufian Street est fréquentée majoritairement par des taxis collectifs (document 52).

Les trottoirs de cette rue commerçante sont trop étroits, les piétons marchent fréquemment sur la chaussée. La suppression d'une voie de circulation permettrait un rééquilibrage entre la chaussée et les espaces piétons (document 53).



Document 52 : Soufian Street
Source : photo prise le 21/04/2015 à 15h41 à



Document 53 : Profil de Soufian Street
Source : Réalisé à partir de mesures de terrain.

De vastes trottoirs peuvent devenir un espace de jeu sûr pour les enfants. Jane Jacobs, en 1961, rappelle leur utilité dans ce passage :

« Si les trottoirs d'une rue très fréquentée sont suffisamment larges, les jeux des enfants ne posent pas de problème, pas plus que les autres modes d'utilisation de cette rue. Au contraire, si on a lésiné sur la largeur, c'est le saut à la corde qui est sacrifié en premier, suivi par les patins à roulettes, le tricycle et la bicyclette. Plus les trottoirs sont étroits, et plus les jeux de la rue deviennent statiques, et plus les incursions occasionnelles - et dangereuses - des enfants sur la chaussée sont fréquentes. Des trottoirs d'une largeur de 9 et 10 mètres peuvent en pratique accueillir tous les jeux imaginables; avec des arbres pour donner de l'ombre, ils offrent de la place à la fois aux passants et aux flâneurs. Mais on trouve peu de trottoirs aussi luxueusement larges, parce que la largeur des trottoirs est immanquablement sacrifiée à celle de la chaussée où roulent les voitures : on a en effet généralement tendance à considérer les trottoirs comme des endroits uniquement réservés aux piétons qui permettent d'accéder aux immeubles riverains. On ne reconnaît donc absolument pas le rôle primordial et irremplaçable que les trottoirs jouent en matière de sécurité, de vie sociale et de cadre de vie des enfants. »

C'est cette même vision du trottoir qui va inspirer l'architecte Aldo Van Eyck dans la réalisation d'aires de jeux. Il en réalise plus de 700 à Amsterdam dans les années 1950/1970. Les photos suivantes témoignent d'une volonté de rééquilibrage entre la chaussée et le trottoir au profit des enfants et des piétons (document 54).

Document 54 : Un agrandissement du trottoir en faveur des enfants



Van Boetzelaerstraat, Amsterdam 1961



Van Hogendorpplein, Amsterdam 1953

Source : <http://www.architekturfuerkinder.ch/index.php?/pioniere/aldo-van-eyck/>

Cependant, élargir les trottoirs ne suffit pas à assurer la sécurité des piétons. Reprenons l'exemple de Soufian Street. Celle-ci étant bordée de part et d'autres par des commerçants, elle est fréquemment traversée. Les feux tricolores trop excentrés, ne sont pas utilisés. Il s'avère important de réduire la vitesse des voitures. L'aménagement urbain doit être utilisé pour calmer le trafic. Une rue pavée encourage naturellement les automobilistes à abaisser leur vitesse. En effet, elle rend la conduite moins confortable. La pose de mobiliers, tel que les bancs, les fontaines potables, peut non seulement contenter les piétons mais également avertir l'automobiliste qu'il circule dans un milieu réellement urbain, fréquenté par des piétons. Ces mêmes principes étaient utilisés pour réguler les flux dans la vieille ville. Les passages sombres et étroits avertissaient le visiteur du caractère plus résidentiel et privé de la zone dans laquelle il pénétrait [Jaber, 2013].

Il est possible également d'accompagner ces aménagements par de nouvelles règles de partage de l'espace. Par exemple, en France dans les zones de rencontre, les piétons peuvent circuler sur toute la chaussée et sont prioritaires. Les voitures ne dépassent pas 20km/h. Ces zones permettent d'avantager les circulations piétonnes, sans pour autant interdire l'accès aux automobiles. A Londres, la transformation d'Exhibition Road en 2012 selon des principes similaires, illustre les potentialités de ce concept (document 55). Les motifs triangulaires au sol assurent la continuité entre les trottoirs et la chaussée. Les quatre voies de circulations automobiles ont été réduites à deux. De l'espace a été libéré pour des bancs, des extensions de commerces, des parkings à vélos...

Document 55 : Un réaménagement en faveur des piétons : l'exemple de d'Exhibition Road.



Source : http://knowledge.allianz.com/mobility/?1840/road-safety-how-shared-space-prevents-accidents&wt_mc=nl.2012.link3.kw17

En Belgique, le droit des enfants à jouer librement dans ces espaces est affirmé. Le panneau signalant l'entrée de ces zones, représente en premier plan un enfant courant avec un ballon (document 56). La réglementation précise que les jeux y sont autorisés.

La France s'est en partie inspirée de la Belgique pour introduire ce type de partage de la voirie dans son code de la route en 2008 [CERTU, 04/2009]. Cependant elle n'a pas poussé le concept aussi loin. Sur son panneau, l'enfant avec son ballon a disparu. Il n'apparaît pas non plus dans la législation (Article R110-2 du code de la route).

Document 56 : Panneaux des zones de rencontre en France et en Belgique



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_de_rencontre et <http://www.quizz.biz/quizz-206003.html>

Sans changer l'organisation de la rue de manière radicale, de petits espaces peuvent être aménagés pour faciliter le jeu. Certains espaces en pied d'immeuble sont inexploités. C'est le cas par exemple le long d'une petite route secondaire dans le CBD (document 57). Ces espaces envahis par les déchets ne sont que très peu appropriables par les enfants. La limite entre espaces privés et espaces publics est floue. Valoriser ces espaces que ce soit en les intégrant aux espaces communs des habitants ou à la voie publique permettrait de les rendre attractifs.

Document 57 : Des espaces à revaloriser



Source : photos prises le 31/03/2015 à 17h04

Ces délaissés urbains ne se situent pas seulement aux limites entre domaine privé et domaine public. Devant le Mall, un large terre-plein central est très utilisé par les habitants. Des commerçants y vendent de quoi se restaurer. Des gens s'installent sur les bancs à l'ombre des arbres. Les voitures autour de cet îlot roulent lentement. Cependant, le cœur de cet espace est déserté. Une barrière y restreint l'accès. Il n'est principalement utilisé que pour y jeter des déchets (document 58). L'attractivité de ce lieu est pourtant bien réelle. Il est possible de voir des hommes apporter leurs chaises et improviser une table avec un bloc de parpaing pour boire un café.

Document 58 : Un espace abandonné au pied du Mall



Source : photos personnelles prises le 02/04/2015 à 13h30

La mairie, au moment de la construction du Mall a imaginé aménager cet espace en souterrain, en lien avec le nouveau centre commercial (document 59). Mais n'y aurait-il pas moyen de valoriser cet espace de manière moins coûteuse et plus en lien avec la rue ?

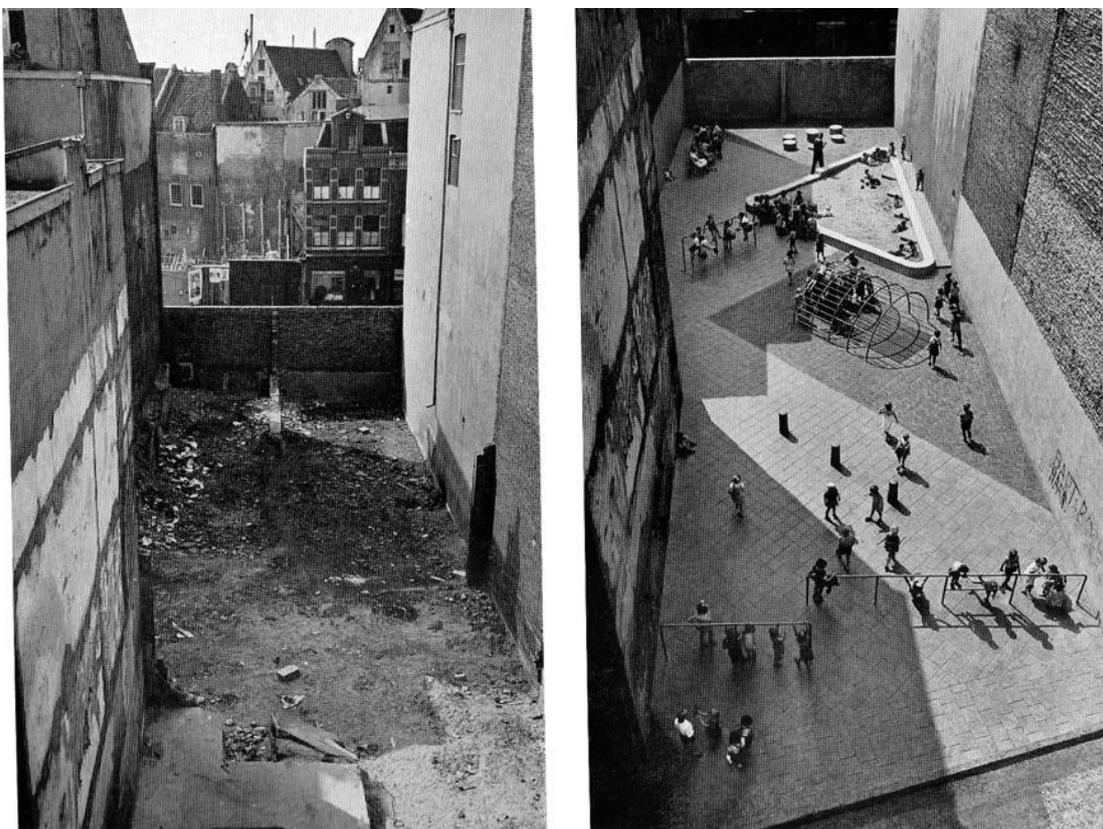
Document 59 : Un aménagement en souterrain ?



Source : CAUE 2013

Aldo Van Eyck, pour créer des aires de jeux n'a pas seulement redimensionné des trottoirs. Il a également exploité les délaissés urbains (document 59). Il a aménagé des terrains vagues issus de destructions de la seconde guerre mondiale. Il a réalisé des aires de jeux sur des terre-pleins centraux.

Document 59 : Des aménagements dans une dent creuse



Dijkstraat en 1948 et 1954

Source : www.architekturfuerkinder.ch/index.php?/pioniere/aldo-van-eyck/

Document 60 : Un mobilier multifonctionnel



Saffierstraat, 1951



Transvaalplein, 1950

Source : <https://dedededos.files.wordpress.com/2009/07/parques-de-juego-aldo-van-eyck2.pdf>

Aucun de ces espaces de jeux n'est entouré de barrières. Les jeux sont choisis pour laisser une grande place à l'imagination de l'enfant. Le mobilier peut servir à plusieurs fonctions. Sur des poutres l'enfant peut jouer à l'équilibriste. Le passant lui peut s'asseoir pour y boire un café (document 60).

Conclusion

Le manque d'espaces publics adaptés aux enfants est réel à Naplouse. Les parcs gratuits sont relativement peu nombreux. Se déplacer à pied apparaît souvent comme un parcours semé d'embûches. Les trottoirs et les passages piétons font défauts. La réglementation, notamment en terme de limitation de vitesse et de stationnement est peu respectée.

La situation à Naplouse est contrastée entre les différents quartiers. Certains enfants habitant près de parcs peuvent les utiliser comme une extension de leur maison. Dans certains quartiers, notamment dans la vieille ville, c'est la rue qui sert de terrain de jeu, l'absence de voiture le permettant. Inversement, dans d'autres, la circulation automobile rend cette pratique dangereuse

Cependant, la création de parcs et aires de jeux ne peuvent suffire à éviter ces situations de danger. Les enfants préfèrent parfois jouer dans les espaces viaires que dans un parc.

Les jardins publics sont des espaces très appréciées des familles. Ils sont d'autant plus important qu'ils correspondent à de nouveaux mode d'habitat et d'habiter. Cependant, l'aménagement de ces espaces de loisirs doit être pensé en complémentarité avec l'aménagement de la rue.

En effet, de nombreux spécialistes s'élèvent contre la tendance à la création d'aires de jeux isolées, coupées de la rue. L'aménagement de ces espaces spécialisés revient à ignorer les besoins et les aspirations de l'enfant. L'enfant effectue des activités propres à son âge, mais apprécie d'évoluer dans les mêmes espaces que l'adulte.

Faire de la place aux enfants dans les espaces publics de Naplouse n'équivaut donc pas à aménager des jardins publics. Cela signifie également : diminuer l'emprise de l'automobile, améliorer le système de transport public, encourager l'animation des rues etc.

Les contraintes spatiales imposent d'optimiser l'espace et d'améliorer ce qui existe déjà. Elles encouragent notamment à utiliser davantage les cours d'école, aménager les délaissés urbains et valoriser la rue.

Adapter l'espace aux enfants ne profite pas qu'à ce public. Cela permet simultanément d'améliorer le cadre de vies des habitant en général et de faciliter les mobilités piétonnes.

Penser davantage l'espace pour les enfants invite également à penser davantage l'espace avec les enfants. Inclure ces individus aux processus décisionnels est encore à l'état d'expérimentation. Mais encore une fois, cette démarche aurait des répercussions plus larges que la simple amélioration de la prise en compte des besoins de l'enfant. Elle demande au professionnel de se mettre à la hauteur celui-ci, de faciliter la compréhension de son travail. Au-delà de l'enfant, c'est la population toute entière qui peut-être plus facilement touchée et donc impliquée à l'urbanisme. C'est par exemple ce que résumait Marie-Soleil Cloutier et Juan Torres dans leur note introductive :

« la participation des enfants dans l'aménagement urbain, par exemple, suppose une transformation radicale dans la manière dont la ville est conçue et gérée. Au-delà de la simple addition d'un acteur dans le processus de prise de décisions, la spécificité des compétences et des intérêts des enfants (comme celle d'autres groupes sociaux souvent exclus) amènent à créer un langage commun et à repenser le rôle du professionnel ». [Cloutier, Torres, 2010].

Cette recherche d'un langage commun est d'ailleurs l'un des objectifs fixé par les partenaires de la coopération. Trouver des manières de se comprendre malgré les différences de langage, encourage le recours à des photos, des dessins, des mots simples... De cette manière, les travaux menés dans le cadre de la coopération peuvent inclure à la fois : les professionnels, les étudiants, les habitants et bien sûr les enfants...

Table des documents

Cartes

Document 1 : Localisation de Naplouse	4
Document 4 : Carte du relief	8
Document 5 : La construction de la ville par les romains	9
Document 7 : Evolution du partage de la Palestine	10
Document 8 : Extension des limites communales	11
Document 9 : Division de la Cisjordanie en Zone A, B C	11
Document 11 : Extrait du plan d'occupation des sols	13
Document 19 : Parcs municipaux	21
Document 27 : Zone d'étude	28
Document 29 : Espaces publics de la vieille ville	30
Document 32 : CBD et axes principaux de circulation	32
Document 33 : Des lignes de taxis partant du centre	33
Document 40 : Parcs existants et potentiels recensés par la municipalité	38
Document 42 : Espace au Nord d'askar	39
Document 45 : Une rocade difficile à construire	41
Document 51 : Des trajets Nord-Sud dépendant du centre-ville	50

Photos

Document 2 : La plateforme S-PASS	6
Document 3 : Temps de présentation pendant le workshop	7
Document 6 : Passage et cour d'un Hawsh	9
Document 10 : Le CBD et son Mall : un symbole de renouveau	12
Document 12 : Rue caractéristique de la vieille ville	14
Document 13 : Camp de Balata	14
Document 14 : Bâties anciens et récents juxtaposés	15
Document 15 : Quartier peu dense en construction	15
Document 16 : Un terrain vague approprié en parking	17
Document 17 : Temporalité d'un espace public, l'exemple du souk de la vieille ville	17
Document 18 : Sur le chemin de l'école	20
Document 19 : Parcs municipaux	21
Document 20 : Parc Jamal Abdel Nasser	22
Document 21 : la rue comme espace de jeu	23
Document 22 : Parc vs rues	24
Document 23 : Les bons et mauvais comportements	25
Document 24 : Exemples de trottoirs inutilisables	26
Document 25 : Une application difficile des principes appris.	27
Document 28 : Un vendredi dans la vieille ville.	29
Document 30 : Al-Manara Square	30
Document 31 : Des jeux dans la cour d'un hawsh	31
Document 34 : Appropriation de la rue par les commerçants	34
Document 35 : La chaussée, un espace où se mélange voitures et piétons	35
Document 36 : Différences de vision à 1m75 et à 1m15	35

Document 37 : Jouer dans le CBD	36
Document 41 : Sama Nablus, une localisation complexe	39
Document 43 : Une route rognant le parc Jamal Abdel Nasser	40
Document 44 : Des sommets inaccessibles.	41
Document 46 : Des toits d'immeubles inutilisés, rompant avec des utilisations traditionnels de l'espace	44
Document 47 : Un projet de rénovation soutenu par la ville de Lille	46
Document 48 : Vétusté des jeux	46
Document 49 : Des pneus transformés en tables et tabourets	47
Document 49 : Des pneus transformés en tables et tabourets	49
Document 50 : Une mobilité difficile pour les personnes handicapées	51
Document 52 : Soufian Street	52
Document 54 : Un agrandissement du trottoir en faveur des enfants	54
Document 55 : Un réaménagement en faveur des piétons : l'exemple de d'Exhibition Road.	55
Document 56 : Panneaux des zones de rencontre en France et en Belgique	55
Document 57 : Des espaces à revaloriser	56
Document 58 : Un espace abandonné au pied du Mall	57
Document 59 : Des aménagements dans une dent creuse	57
Document 59 : Des aménagements dans une dent creuse	58
Document 60 : Un mobilier multifonctionnel	

Graphiques, schémas et autres.

Document 26 : Relation entre vitesse et gravité de l'accident.	27
Document 38 : Evolution du nombre d'habitant entre 1997 et 2007, par catégorie d'âge	37
Document 39 : Estimation du nombre d'habitant entre 2007 et 2016	37
Document 53 : Profil de Soufian Street	51
Document 59 : Un aménagement en souterrain ?	57

Bibliographie

Ouvrage

ARAFAT N., 2012, Nablus : City of Civilizations, Nablus, Cultural Heritage Enrichment Center, 317 P.

DOUGIER H. (dir), 1988, Dans la ville des enfants, Paris, Editions Autrement, 1^{ère} édition 1977, 255 p.

DANIC I., DAVID O., DEPEAU S. (dir), 2010, Les Enfants et les jeunes dans les espaces du quotidien, Presses universitaires de Rennes, 280p.

HAKIM B. S., 2013, Arabic-Islamic Cities: Building and Planning Principles, Routledge, 256 p.

JACOBS J., 1961, Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège : Editions Mardaga, 435 p,
[https://www.google.ps/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CBsQFjAA&url=https%3A%2F%2Fchisineu.files.wordpress.com%2F2012%2F08%2Fbiblioteca_jacobs_dc3a9clin_survie.pdf&ei=3awXVaWwIl-zaZPMgbAP&usg=AFQjCNGuCEAGc6ka1AzsB6lOJ942aGGfvA&bvm=bv.89381419,d.d24, consulté le 18 avril 2015]

SOULIER N., 2012, Reconquérir les rues, Paris : les éditions Ulmer, 285 p.

Article scientifique

AUTHIER J-Y., LEHMAN-FRISH S., 2012, « Variations sur un thème : Les manières d’habiter des enfants dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco », *Métropoles*, n°11,
[<http://metropoles.revues.org/4584>, consulté le 18 avril 2015]

CANA B., 2007, « L’espace public existait-il dans la ville ottomane. Des espaces libres au domaine public à Istanbul (XVII^e-XIX^e siècles) », *Etudes Balkaniques*, n°14, p. 73-104,
[<http://etudesbalkaniques.revues.org/233>, consulté le 18 avril 2015]

DAVID J-C., 2002, « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines », *Géo carrefour*, vol 77, n° 77-3, p. 219-224,
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2002_num_77_3_2746, consulté le 18 avril 2015]

DELAGE A., 2004, « La rue : espace public, quel(s) public(s) ? », *Tracés*, n° 5, p. 61-74,
[<http://traces.revues.org/3163>, consulté le 18 avril 2015]

DEKEUWER-DEFOSSEZ F., 2010, « Qu’est-ce que les droits de l’enfant ? », *Presses Universitaires de France*, ed. 9, p. 3-8, [<http://www.cairn.info/les-droits-de-l-enfant--9782130583042-page-3.htm>, consulté le 18 avril 2015]

NOSCHIS K., 2006, « La ville, un terrain de jeu pour l’enfant », *ERES*, n° 33, p. 37-47,
[<http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-4-page-37.htm>, consulté le 18 avril 2015]

PAQUOT T., 2005, « Les enfants dans la ville », *Diversité ville école intégration*, n° 141, p. 59-63, [<http://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2013/06/Paquot-Enfant-et-ville.pdf>, consulté le 18 avril 2015]

Rapports

CAUE, Naplouse, carnet de ville, 2013, Lille : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, 85 p., [<http://www.s-pass.org/index.php/les-carnets-de-ville/16-realizations/les-carnets-de-ville/45-carnets-de-ville-naplouse#/84/>, consulté le 18 avril 2015]

CERTU, Les zones de rencontre en Suisse et en Belgique : CERTU, 04/2009, 86 p., [http://lara.inist.fr/bitstream/handle/2332/1490/CERTU-RE_08-04.pdf?sequence=1, consulté le 18 avril 2015]

CERTU, Aire piétonne, zone de rencontre, zone 30 : quels domaines d'emploi ?, 08/2009, 8p., [http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Zones_de_circulation_apaisee_cle5391b9.pdf, consulté le 18 avril 2015]

COMMISSION EUROPEENNE, Villes d'enfants, villes d'avenir, Luxembourg : Commission Européenne, 2002, 61 p., [https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CCUQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.ruedelavenir.com%2Fwp-content%2Fuploads%2F2013%2F06%2Fkids_on_the_move_frilles-avenir.pdf&ei=fc4zVfy-Ksu2swGI5oD4BQ&usq=AFQjCNH1oA6YDcYZjeGSID7FERFiAwCisQ&bvm=bv.91071109,d.bGg, consulté le 18 avril 2015]

FAPEO, L'évolution de la place de l'enfant dans la société, les analyse de la FAPEO, 2008, Bruxelles : Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel, 36 p., [www.fapeo.be/wp-content/analyses/archives/Place_enfant_societe.pdf, consulté le 18 avril 2015]

UNICEF, Convention internationale des droits de l'enfant, convention, UNICEF, 1990, 31 p., [<https://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>, consulté le 18 avril 2015]

Thèses

ABUSHOSHA S., *Habitat, aménagement et gouvernance locale en Palestine : le cas de Naplouse*, Thèse de Doctorat : sociologie, Université de Rennes, 427 p., [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00843013/document>]

JABER S., 2012, *Urban Street, Towards Sustainable Mobility in Arabic Cities*, Thèse de Doctorat : urbanisme et architecture, Université de Stuttgart, 318 p.

Site internet

Hypergéomé, [<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482#>, consulté le 18 avril 2015]

Annexes :

Nous avons voulu interroger des parents et des enfants afin de mieux comprendre leurs pratiques et leurs perceptions des espaces publics à Naplouse. Malheureusement, nous n'avons pas pu en questionner autant que nous le souhaitions. Nous avons besoin qu'un arabophone nous accompagne pour parler aux enfants. Certains entretiens se sont déroulés directement en anglais. Dans ce cas les questions étaient parfois posées en arabe, afin de s'assurer que la personne interrogée avait bien compris.

Nous avons attribué des prénoms fictifs aux enfants dont les propos ont été utilisés dans le corps de ce mémoire.

Annexe 1 :

Entretiens réalisés le 9 mars, au parc Jamal Abdel Nasser de 15h à 16 h15.

Entretien n°1

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Fille
- 2) **Age :** 11
- 3) **Où vis-tu ?** Ras Al-Ean,
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui, car il y a beaucoup d'espace pour jouer.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** 2 fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Ma mère, mon frère et mes soeurs
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En taxi
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans un parc
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Non
- 11) **Peux-tu décrire la rue ?** Beaucoup de voitures
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Avec des voisins, à des jeux de filles (dinettes, au papa et à la maman...)
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Jamais avec des garçons

Entretien n°2

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 9
- 3) **Où vis-tu ?** Rafidya street
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui car il y joue tout le temps
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** une fois par semaine

- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Sa famille
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En taxi
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans un parc, 3 dans la rue
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** parfois
- 11) **Peux-tu décrire la rue ?** C'est rafidya street (rue avec de nombreuses voitures et des commerces).
N'est-ce pas dangereux ? Si, un peu.
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Football et vélo avec des amis
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Avec des garçons.

Entretien du n°3

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Fille (sœur du numéro 2)
- 2) **Age :** 6
- 3) **Où vis-tu ?** Rafidya street
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui car elle y joue.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** une fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Avec sa mère
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En taxi
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans un parc
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** non
- 11) **Peux-tu décrire la rue ? La rue est-elle dangereuse ?** La rue est dangereuse mais je l'adore.
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Elle joue toute seule ou avec des voisins
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Avec des filles. **Intervention de son frère :** elle joue avec des centaines de garçons. Avec ses cousins et ses frères.

Entretien du n°4

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Fille
- 2) **Age :** 8
- 3) **Où vis-tu ?** Juste à côté du parc
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui car elle y joue.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** plusieurs fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Famille
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** A pied
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans un parc
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** non

- 11) **Peux-tu décrire la rue ?** C'est dangereux, je ne peux pas y marcher toute seule.
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Elle joue toute seule à des jeux de filles
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Avec des filles.

Entretien du n°5 :

Nom fictif : Ahmed

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 13
- 3) **Où vis-tu ?** camp d'Ein Beit al-Ma
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui car il y joue avec des amis.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** une fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Parfois avec sa famille, parfois avec des amis
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Oui
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** A pied
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 dans un parc, 2 à la maison
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Oui, mais moins que dans les parcs. Les rues ne sont pas faites pour nous. Il préfère jouer dans le parc, car c'est moins dangereux. Quand il joue dans les rues, il préfère le faire dans les rues du camp car il y a moins de voitures.
- 11) **Peux-tu décrire la rue ?**
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Football, vélo
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Garçon

Entretien du n°6 :

Nom fictif : Farid

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 13
- 3) **Où vis-tu ?** Rafidya street
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui pour jouer avec des amis.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** une fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Famille ou amis
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Oui
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** A pied
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 dans un parc, 2 à la maison
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Non.
- 11) **Peux-tu décrire la rue ?** « the street is for car, for walk, not for playing ».
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ?** Football, basketball, vélo, avec des amis, frères et sœurs ou voisins
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Toujours avec des amis garçons, parfois avec ses cousines.

Entretien du n°7 :

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 7
- 3) **Où vis-tu ?** Rafidya street
- 4) **Est-ce que tu aimes ce parc ? Pourquoi ?** Oui, j'adore ce parc pour jouer avec des amis.
- 5) **A quelle fréquence viens-tu ici ?** une fois par semaine
- 6) **Avec qui viens-tu ici ?** Mon père et ma mère
- 7) **As-tu le droit de venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** C'est la première fois qu'il vient avec son frère de 14 ans, sans être accompagné de ses parents.
- 8) **Viens-tu ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** A pied
- 9) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 dans un parc, 2 à la maison
- 10) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Oui
- 11) **Peux-tu décrire la rue ?**
- 12) **A quoi joues-tu ? Avec qui ? Il joue au foot avec ses cousins**
- 13) **Joues-tu avec des filles, des garçons ou les deux ?** Il ne joue pas avec des filles, seulement ces cousines. Les filles n'aiment pas le football.

Annexe 2 :

Entretiens réalisés le 9 mars, au parc Jamal Abdel Nasser de 16 h15 à 16h45 avec des parents.

Entretien du n°1 :

- 1) **Sexe :** femme
- 2) **Enfants :** 2 garçons : 8 et 3 ans
- 3) **Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que votre mari travaille ?** les deux
- 4) **Où vivez-vous ?** Masaken Al-shabye
- 5) **A quelle fréquence venez-vous ici ?** moins d'une fois par semaine, au printemps et en été.
- 6) **Venez-vous ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En voiture
- 7) **Autorisez-vous vos enfants à venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non, c'est dangereux dans la rue et dans le parc.
- 8) **Où jouent vos enfants le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
Dans une cours près de la maison.
- 9) **Jouent-ils parfois dans la rue ?** Non
- 10) **Où jouez-vous quand vous étiez-enfant ?** Dans la rue
- 11) **Pourquoi vos enfants n'y jouent-ils pas ?** Dans le passé les rues étés plus sure, les relations familiales étaient plus fortes. **Est-ce dû également à une augmentation du nombre de voiture ?** Oui, c'est une seconde raison.
- 12) **Pensez-vous que Naplouse est une bonne ville pour les enfants ?** c'est bien à Naplouse mais il n'y a pas assez de parcs. Dans certains parcs tu as besoin de payer. Ce parc a besoin d'être davantage équipé. Il faudrait plus d'endroit pour se restaurer, de toilettes.

Entretien du n°2 :

- 1) **Sexe :** femme
- 2) **Enfants :** 3 filles, 2 10 et 14
- 3) **Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que votre mari travaille ?** le mari travaille
- 4) **Où vivez-vous ?** Rafidya street
- 5) **A quelle fréquence venez-vous ici ?** une fois par mois
- 6) **Venez-vous ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En voiture
- 7) **Autorisez-vous vos enfants à venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non, il y a des hommes dans ce parc, ce n'est pas pour les familles.
- 8) **Où jouent vos enfants le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
A la maison
- 9) **Jouent-ils parfois dans la rue ?** Non
- 10) **Où jouez-vous quand vous étiez-enfant ?** Dans les montagnes
- 11) **Pensez-vous que Naplouse est une bonne ville pour les enfants ?** Non, il n'y a pas assez de place pour les enfants. Quand j'étais petite, je me souviens, il y avait un cirque qui venait à Naplouse. C'était super.

Entretien du n°3 :

- 1) **Sexe :** femme
- 2) **Enfants :** 1 garçon de 6 ans et une fille de 8 ans.
- 3) **Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que votre mari travaille ?** les deux
- 4) **Où vivez-vous ?** Al-seka street
- 5) **A quelle fréquence venez-vous ici ?** une fois par an
- 6) **Venez-vous ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** taxi
- 7) **Autorisez-vous vos enfants à venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non, il n'y a personne qui veille sur eux. Elle a peur qu'un israélien ou une autre personne leur fasse du mal.
- 8) **Où jouent vos enfants le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
Cours près de la maison
- 9) **Jouent-ils parfois dans la rue ?** Oui
- 10) **Où jouez-vous quand vous étiez-enfant ?** Dans les rues d'un village
- 11) **Pensez-vous que Naplouse est une bonne ville pour les enfants ?** C'est bien mais ça manque d'espaces extérieur pour les enfants. Quand les israéliens s'en iront ça sera génial.

Entretien du n°4 :

- 1) **Sexe :** femme
- 2) **Enfants :** 1 garçon de 7 ans et 3 filles 10, 9 et 2
- 3) **Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que votre mari travaille ?** les deux
- 4) **Où vivez-vous ?** montagne Nord
- 5) **A quelle fréquence venez-vous ici ?** une fois par mois

- 6) **Venez-vous ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En voiture
- 7) **Autorisez-vous vos enfants à venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non, ils y vont avec leur grand-mère ou avec leur tante.
- 8) **Où jouent vos enfants le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
Cours près de la maison
- 9) **Jouent-ils parfois dans la rue ?** Oui pour le garçon
- 10) **Où jouez-vous quand vous étiez-enfant ?** Autour de la maison
- 11) **Pensez-vous que Naplouse est une bonne ville pour les enfants ?** En hivers, ils ne peuvent pas sortir dehors. En été ils viennent dans ce parc mais à Naplouse. Il n'y a pas assez de parcs.

Entretien du n°5 :

Entretien réalisé au *Family Park* à côté du parc Jamal Abdel Nasser.

- 1) **Sexe :** femme
- 2) **Enfants :** Garçon 5 et 9 ans.
- 3) **Est-ce que vous travaillez ? Est-ce que votre mari travaille ?** le mari
- 4) **Où vivez-vous ?** à côté de Project Hope.
- 5) **A quelle fréquence venez-vous ici ?** une fois toutes les deux semaines
- 6) **Venez-vous ici : en taxi, en voiture ou à pied ?** En voiture
- 7) **Autorisez-vous vos enfants à venir ici sans l'aide d'un adulte ou d'une personne plus âgée ?** Non, personnes ne surveillent les enfants. Il n'y a personne qui surveille les enfants.
- 8) **Où jouent vos enfants le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à le jardin de la maison, 2 dans les parcs. Jamais dans un centre aéré, elle doit s'occuper elle-même de ses enfants.
- 9) **Jouent-ils parfois dans la rue ?** Non, Il y a des voitures dans la rue, ils ne peuvent même pas faire du vélo.
- 10) **Où jouez-vous quand vous étiez-enfant ?** Autour de la maison, parce qu'il n'y avait pas de voiture. (elle vivait à Naplouse).
- 11) **Pensez-vous que Naplouse est une bonne ville pour les enfants ?** Naplouse a quelques espaces fermé pour l'hiver, En été ils viennent dans ce parc, pas dans Jamal Abdel Nasser. Il y a beaucoup de chose à faire pour que Naplouse soit bien pour les enfants. Il y a besoin d'un autre parc. Il n'y a pas de jeux électroniques dans les parcs. Dans ce parc tu peux amener des choses à manger, mais ce n'est pas toujours le cas. En été c'est plein, il n'y a pas de place pour se poser. Tu ne peux pas envoyer ta fille toute seule.
Elle n'aime pas Sama Nablus depuis qu'il y a les nouveaux restaurants.

Annexe 3 :

Entretiens réalisés le 16 mars 2015 entre 14 et 15h, à proximité du quartier Yasmine situé dans la partie Nord-Ouest de la vieille ville. Les questions ont été adaptées en fonction du temps dont disposaient les enfants.

Entretien du n°1 :

Nom fictif : Aucun

Lieu : Sortie école près du quartier Yasmina de la vieille ville

- 1) **Sexe :** fille
- 2) **Age :** 12
- 3) **Où vis-tu ?** vieille ville
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans un parc
- 5) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Non.
- 6) **Pourquoi ?** Car c'est dangereux, sa famille lui interdit.

Entretien n°2 :

Nom fictif : Nour

Lieu : Sortie école près du quartier Yasmina de la vieille ville

- 1) **Sexe :** Fille
- 2) **Age :** 10
- 3) **Où vis-tu ?** Vieille ville
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 parc
- 5) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Non.
- 6) **Pourquoi ?** Elle n'aime pas jouer dans la rue car il y a des garçons.

Entretien n°3 :

Nom fictif : Nadia

Lieu : Sortie école près du quartier Yasmina de la vieille ville

- 1) **Sexe :** Fille
- 2) **Age :** 12
- 3) **Où vis-tu ?** Ras al-ayen
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 parc
- 5) **Dans quel parc vas-tu ?** Jamal. Mais elle préfère Jamal Abdel Nasser car il est plus grand.
- 6) **Avec qui vas-tu au parc Jamal Abdel Nasser ?** famille, jamais seule.
- 7) **Comment y vas-tu ?** taxi
- 8) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Elle adore jouer dans la rue car il y a plus de place qu'à la maison, mais ses parents le lui interdisent. Il y a des voitures et des garçons c'est dangereux. Quand elle va chez ses grands-parents qui habitent Askar, elle joue dans la rue car les rues sont plus étroites, il y a moins de voitures.
- 9) **A quoi joues-tu ?** Jeux de filles, jeux électroniques.

Entretien n°4 :

Nom fictif : Aucun

Lieu : Sortie école près du quartier Yasmina de la vieille ville

- 1) **Sexe :** Fille (porte le voile)
- 2) **Age :** 14
- 3) **Où vis-tu ?** Al-Makfya
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 rue, 3 parc.
Elle joue dans la rue au football avec des garçons.
- 5) **Vas-tu souvent au parc Jamal Abdel Nasser ?** Avant elle y allait souvent. Maintenant elle n'y va plus : « now it is busy and not beautiful ».

Entretien n°5 :

Nom fictif : Aucun

Lieu : A l'entrée du quartier Yasmina dans la vieille ville

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 11
- 3) **Où vis-tu ?** Yasmine
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans la rue
- 5) **Vas-tu souvent au parc Jamal Abdel Nasser ?** une fois par semaine
- 6) **Avec qui vas-tu au parc Jamal Abdel Nasser ?** Amis. Il n'est pas obligé d'être accompagné de ses parents.
- 7) **Comment y vas-tu ?** à pied
- 8) **A quoi joues-tu ?** Football, vélo.
- 9) **Est-ce que tu aimes ton quartier ?** Oui, car j'y ai des amis.

Entretien n°6 :

Nom fictif : Aucun

Lieu : Quartier Yasmina dans la vieille ville

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 10
- 3) **Où vis-tu ?** Yasmine
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 dans la rue, 2 à la maison, 3 dans un parc.
- 5) **A quoi joues-tu dans la rue ?** Football, vélo.
- 6) **Vas-tu souvent au parc Jamal Abdel Nasser ?** une fois par semaine
- 7) **Avec qui vas-tu au parc Jamal Abdel Nasser ?** Amis. Il n'est pas obligé d'être accompagné de ses parents.
- 8) **Comment y vas-tu ?** à pied
- 9) **A quoi joues-tu dans la rue ?** Football, vélo.

Entretien n°7 :

Nom fictif : Fathi

Lieu : Quartier Yasmina dans la vieille ville

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 12
- 3) **Où vis-tu ?** Yasmine
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 dans la rue, 2 terrain de foot, 3 à la maison
- 5) **A quoi joues-tu dans la rue ?** Football, vélo.
- 5) **Vas-tu souvent au parc Jamal Abdel Nasser ?** Jamais
- 6) **Pourquoi ?** Il préfère jouer dans le terrain de football.
- 7) **Est-ce que tu aimes ton quartier ?** Oui, parce que c'est là qu'il vit.

Entretien n°8 :

Nom fictif : Youssef

Lieu : A l'intérieur du quartier Yasmina, dans la vieille ville.

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 10
- 3) **Où vis-tu ?** Yasmina
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 terrain de foot, 2 dans la rue, 3 à la maison
Le terrain de foot est ouvert plusieurs fois par semaine. Il y a un homme qui le surveille. Parfois il reste ouvert jusqu'à 19h, 20h.

Entretien n°9 :

Nom fictif : Jameela

Lieu : Yasmina

- 1) **Sexe :** Fille (elle est accompagnée de sa cousine plus âgée)
- 2) **Age :** 7
- 3) **Où vis-tu ?** Au centre de la vieille ville.
- 4) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison
- 5) **Vas-tu souvent au parc Jamal Abdel Nasser ?** Moins d'une fois par semaine.
- 6) **Avec qui vas-tu au parc Jamal Abdel Nasser ?** famille, jamais seule.
- 7) **Comment y vas-tu ?** En marchant.
- 8) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Bien sûr, que non elle est une fille. Son père ne l'autorise pas.
- 9) **Qu'est-ce que tu fais dans la rue ?** Je vais voir une amie dans le quartier de Yasmine. Ce n'est pas parce que je ne joue pas dans la rue, que je ne peux pas y marcher.

Annexe 4 :

Entretien réalisé le 31/03/2015, dans le CBD.

Nom fictif : Aucun

- 1) **Sexe :** Garçon
- 2) **Age :** 11
- 3) **Où vis-tu ?** Soufian street
- 4) **Est-ce que tu aimes ton quartier ?** J'aime ma maison, mais je n'aime pas l'ascenseur. Je n'aime pas le bruit des voitures.
- 5) **Est-ce que tu préfères la vieille ville ?** Un petit peu plus.
- 6) **Pourquoi ?** Il ne sait pas ?
- 7) **Où joues-tu le plus souvent ? Dans un parc, à la maison, dans la rue, dans une autre place ?**
1 à la maison, 2 dans le Mall
- 8) **Joues-tu parfois dans la rue ?** Non
- 9) **A quoi joues-tu ?** Football
- 10) **Est-ce que tu aimes le parc Jamal Abdel Nasser ?** Oui, le parc est beau.
- 11) **A quelle fréquence y vas-tu ?** 1 fois par semaine, le samedi.
- 12) **Avec qui ?** Avec sa sœur de 19 ans, il n'a pas le droit d'y aller seul.
- 13) **Vas-tu au parc : en taxi, en voiture ou à pied ?** A pied ou en taxi.

Dalmont L., 2015, **Quelle place pour les enfants dans les espaces publics de Naplouse?**

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille, Université Lille 1,

mémoire de stage de M1 AUDT, spécialité Ville et Projets, option projet urbain, 64p.

Mots Clefs : Enfants, Espaces Publics, Ville, Naplouse, Cisjordanie.

Key-words: Children, Public Spaces, City, Nablus, West bank.

Résumé :

Les espaces publics sont très fréquentés par les enfants à Naplouse. Cependant, trop peu sont adaptés à les accueillir. Dans les rues, leur place est fragile face à l'augmentation du nombre d'automobiles. Ils y jouent et se mettent généralement en danger. Le nombre de parcs et d'aires de jeux est insuffisant. Mais leur création s'avère problématique. La ville en pleine croissance démographique ne peut étendre ses frontières du fait de l'occupation israélienne. Adapter ces espaces publics aux enfants apparaît alors comme un véritable enjeu.

Abstract:

In Nablus, children used to spend a long time in the public spaces, but few of them are appropriated to their needs. In the streets, the increasing number of cars threatens their security. They get weakened when they are playing in those risky places. There are not enough parks and playgrounds. Building more of them is problematic. Whereas the population is increasing, the city is unable to expand its borders because of the Israeli occupation. Thus, the most important issue seems to make public spaces suitable for the children.